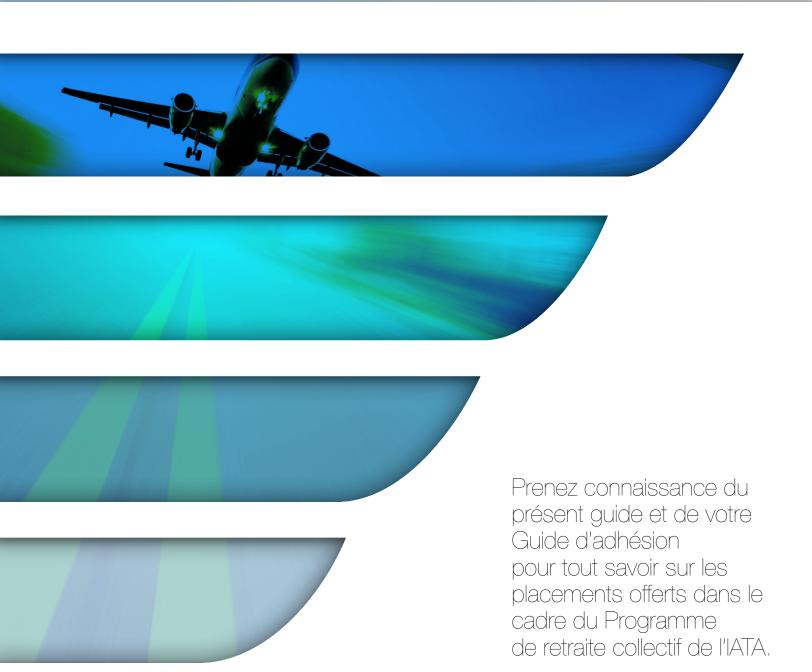
Votre Guide de sélection des placements







À propos du présent Guide d'adhésion

Vous trouverez dans le présent guide les renseignements nécessaires pour adhérer au Programme de retraite collectif de votre employeur.

Même si vous devez y consacrer un peu de temps, l'adhésion reste profitable. Pour faciliter la lecture du présent guide, une couleur distincte indique chaque étape du processus. Un encadré intitulé « À faire » vous indique ce que vous devez faire à chaque étape du processus d'adhésion. Les encadrés sont utilisés pour faire la distinction entre ce que vous devez faire et ce que vous devez retenir.

Un message de la Société ABC Ltée

À compter du 1^{er} juillet 2015, Manuvie sera le nouvel administrateur du Programme de retraite collectif de la Société ABC Ltée. Ce changement vous donnera accès à de nombreux nouveaux services qui vous aideront dans la planification de votre retraite. Veuillez prendre le temps de lire le présent guide pour en savoir plus sur votre nouveau régime.

Le 12 juillet 2015, votre actif sera transféré du fournisseur de services précédent à Manuvie. Le solde de clôture qui figurera sur le dernier relevé du fournisseur de services correspondra au solde d'ouverture qui sera indiqué sur votre nouveau relevé de Manuvie.

Pour en savoir davantage sur ce changement d'administrateur et sur ses conséquences, vous pourrez assister à une séance d'information qui aura lieu au cours de la semaine du 16 juin. La date et l'heure des séances d'information seront affichées dans les coins-repas de chaque bureau.



Ce que vous devez faire

Étape VM: Vous renseigner sur votre programme.

Étape deux: Déterminer la façon dont vous voulez faire votre adhésion.

Étape trois : Décider du placement de votre épargne.

Étape quatre : Veillez à ne pas sauter d'étapes.

Allons-y!



Vous renseigner sur votre programme

À	faire!	Renseignez-vous sur les avantages de votre programme.	1
 }		Prenez connaissance du détail de votre programme.	ار

Avantages du Programme de retraite collectif de la Société ABC Ltée

Afin de vous aider à vous préparer pour la vie après le travail, le promoteur de votre régime (votre employeur) a entrepris de vous aider à économiser en vue de la retraite en vous offrant un **Programme de retraite collectif.** Maintenant, c'est à vous de procéder à l'étape suivante et de vous inscrire au programme.

Votre Programme de retraite collectif comporte de nombreux avantages qu'un compte d'épargne ou de placement individuel ne peut pas vous offrir, notamment :

- Moyen pratique d'épargner Vos cotisations étant prélevées directement sur votre paie, avant même qu'elle soit déposée dans votre compte bancaire il est ainsi plus facile d'épargner régulièrement. Même si vos cotisations sont modestes un montant dont vous pourrez vous priver sans difficulté elles pourront constituer un capital intéressant à long terme.
- **Réduction d'impôt immédiate** Vos cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite et/ou aux régimes de retraite enregistrés sont prélevées sur votre paie brute, avant impôt, ce qui réduit votre revenu imposable. Vous diminuez ainsi immédiatement l'impôt à payer sur votre revenu. Comme les retenues d'impôt sont fondées sur votre salaire net, vous bénéficiez d'une économie d'impôt sur chaque paie tout au long de l'année.
- Croissance à l'abri de l'impôt Vos régimes enregistrés d'épargne-retraite, régimes de participation différée aux bénéfices et régimes de retraite enregistrés s'accroissent en franchise d'impôt jusqu'à ce que vous retiriez vos fonds des régimes.
- Frais de gestion des placements avantageux Votre régime collectif vous permet de profiter de frais de gestion des placements (FGP) avantageux. Ainsi, une plus grande part de vos cotisations demeure dans votre compte pour fructifier.
- **Gestionnaires de fonds chevronnés** Grâce à votre régime collectif, vous pouvez bénéficier des services des meilleurs gestionnaires de fonds du monde et participer à leurs fonds, qui dans bien des cas ne sont pas offerts aux épargnants individuels.



- Accès sécurisé aux données de votre compte par Internet et par téléphone Vous pourrez gérer votre compte et vos placements selon la méthode qui vous convient, soit par l'intermédiaire du site Web protégé des participants ou du Service à la clientèle.
- Relevés faciles à lire Les relevés des participants de Manuvie vous aident à faire le suivi de votre épargne et vous donnent des conseils pour vous aider à élaborer un plan d'épargne-retraite efficace.
- **Consolidation de l'épargne** Vous pouvez transférer à votre régime collectif les fonds que vous détenez auprès d'autres institutions financières, afin que les avantages ci-dessus puissent s'appliquer à l'ensemble de votre épargne-retraite.

Poursuivez votre lecture pour connaître le détail du régime de votre entreprise et la façon de vous inscrire.

Détail de votre programme

Le Programme de retraite collectif de la Société ABC Ltée comprend les régimes suivants :

- un Régime de retraite enregistré (RRE) votre adhésion à ce régime est **obligatoire**
- un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) votre adhésion à ce régime est facultative

Votre Programme de retraite collectif vous donne la possibilité d'épargner davantage en participant à un régime facultatif. Vous pouvez utiliser votre régime facultatif pour verser des cotisations additionnelles. Par exemple, des cotisations de 600 \$ par année, soit à peine 50 \$ par mois, s'élèveront à plus de 25 000 \$ après 20 ans.

Cette projection suppose que les cotisations demeurent dans votre compte jusqu'à la retraite et que le taux de croissance est de 8 % par année.

Votre régime permet l'établissement de REER de conjoint. Si vous voulez établir un REER de conjoint, votre conjoint devra remplir le formulaire d'adhésion au RER. Vous pouvez faire une copie du formulaire d'adhésion au REER inclus dans le présent guide ou imprimer un exemplaire du formulaire publié sur le site www.manuvie.ca/PRO.

Important : Vous devez d'abord adhérer au REER collectif avant d'établir un REER de conjoint. N'oubliez pas de remplir un formulaire d'adhésion au RER en votre nom.



Les caractéristiques de votre programme, indiquées ci-dessous, peuvent être modifiées en tout temps par le promoteur du régime (votre employeur).

	Régime de retraite enregistré	Régime enregistré d'épargne-retraite
Numéro du contrat :	987654321	123456789
Qui est admissible au régime?	Les employés à temps plein et à temps partiel.	Les employés à temps plein et à temps partiel.
Suis-je tenu d'y adhérer?	Oui, vous êtes tenu d'adhérer au régime.	Non, l'adhésion est facultative.
Quand puis-je adhérer au régime?	Immédiatement.	En tout temps – dès maintenant ou à une date ultérieure.
À combien s'élève ma cotisation au régime?	Vous êtes tenu de cotiser au régime entre 1 % et 3 % de votre salaire chaque année.	Vous pouvez verser des cotisations facultatives jusqu'à concurrence du plafond établi par l'Agence du revenu du Canada (ARC).
À combien s'élève la cotisation de mon employeur?	Le promoteur du régime/L'employeur verse une cotisation correspondant à 5 % de votre salaire chaque année.	Le promoteur du régime/L'employeur ne verse aucune cotisation au régime en votre nom.
Qui décide du placement de mes cotisations?	Vous décidez du placement des cotisations.	Vous décidez du placement des cotisations.
Puis-je transférer des fonds au régime?	Non, les transferts dans ce régime ne sont pas permis.	Oui, vous pouvez transférer des fonds à partir d'un autre régime enregistré.
Puis-je retirer des fonds du régime si je suis encore un employé?	Non, vous ne pouvez pas effectuer de retrait, à moins de circonstances particulières. Communiquez avec le promoteur du régime/votre employeur pour en savoir plus.	Vous pouvez retirer les cotisations salariales.
Puis-je verser des cotisations ponctuelles?	Non.	Oui.
Qu'arrivera-t-il si je quitte l'entreprise?	Vous avez droit à la pleine valeur de votre compte si vous comptez 12 mois de service continu auprès du promoteur du régime/de l'employeur.	Vous avez droit à la pleine valeur de votre compte.
Qu'arrivera-t-il si je prends ma retraite?	Vous avez droit à la pleine valeur de votre compte.	Vous avez droit à la pleine valeur de votre compte.
Qu'advient-il de mon épargne à mon décès?	Chacun de vos bénéficiaires aura droit à la portion de votre épargne que vous aurez précisée.	Chacun de vos bénéficiaires aura droit à la portion de votre épargne que vous aurez précisée.



Décider de la façon d'adhérer au régime

Déterminez la méthode d'adhésion qui vous convient : en ligne ou au moyen de formulaires papier.	
Suivez les instructions correspondant à l'option de votre choix.	
Remarque : Vous devez adhérer au régime de retraite enregistré au plus tard le 20 juin 2008.	ا ! ! ر

Pour vous inscrire en ligne

inscription en ligne.

Allez à l'adresse **manuvie.ca/pro/adhesion** et saisissez les renseignements suivants pour chacun des régimes auxquels vous souhaitez adhérer. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Le système d'adhésion en ligne vous aidera à franchir presque toutes les autres étapes décrites dans le présent guide. N'oubliez pas – vous devrez retourner à la page 12 du présent guide lorsque vous aurez terminé votre

Vous devez vous inscrire au régime ci-dessous :

Régime de retraite enregistré	Contrat n°: 987654321	Code d'accès : E2221
Vous pouvez vous inscrire au régime ci-dessous :		
Régime enregistré d'épargne-retraite, Division : Est*	Contrat n° : 123456789	Code d'accès : E2221



Conseils sur l'adhésion en ligne :



- Consultez le document Votre Guide de sélection des placements contenu dans la présente trousse pour connaître les placements offerts dans le cadre de votre programme et les frais de gestion des placements (FGP) correspondants.
- Imprimez le formulaire confirmation de bénéficiaire lorsque vous avez terminé votre inscription à chaque régime. Signez le(s) formulaire(s) dûment rempli(s) et envoyez-le(s) à Manuvie dans l'enveloppe-réponse fournie.
- Imprimez la confirmation de votre adhésion lorsque vous avez terminé votre inscription à chaque régime et conservez-la dans vos dossiers. Vous aurez besoin de votre numéro de client indiqué dans l'avis de confirmation lorsque vous communiquerez avec le Service à la clientèle et souhaiterez vous inscrire au site Web sécurisé.
- **Déterminez** votre **numéro d'identification personnel (NIP)**. Vous aurez besoin de votre numéro d'identification personnel (NIP) et de votre numéro de client pour vous identifier auprès du Service à la clientèle. Veuillez conservez ces numéros en lieu sûr.



Adhésion au moyen des formulaires papier

Veuillez détacher le(s) **formulaire(s) d'adhésion** pour le(s) régime(s) ci-dessous. Vous trouverez tous les formulaires à remplir à la fin du présent guide.

Vous devez vous inscrire au régime ci-dessous :

Formulaire d'adhésion au Régime de retraite enregistré	Page 21				
Vous pouvez vous inscrire au régime ci-dessous :					
Formulaire d'adhésion au Régime enregistré d'épargne-retraite	Page 23				

Veuillez remplir les sections suivantes sur chaque formulaire d'adhésion :

- Votre régime
- Vos renseignements personnels
- Renseignements sur le cotisant (s'il s'agit d'un REER de conjoint)
- Désignation de bénéficiaire(s)

Lorsque vous aurez rempli ces sections sur chaque **formulaire d'adhésion**, passez à l'étape suivante dans votre Guide d'adhésion.



Décider du placement de votre épargne

À faire!	Ouvrez le document Votre Guide de sélection des placements inclus dans la présente trousse d'adhésion.
	Veuillez suivre les directives pour déterminer votre profil d'épargnant et choisir vos placements.
	Précisez le pourcentage des cotisations que vous voulez affecter à chaque fonds à la section « Vos instructions de placement » sur chaque formulaire d'adhésion .

Remarque : Si vous consultez un planificateur financier pour choisir vos placements dans le cadre du présent Programme de retraite collectif, veuillez lui remettre le présent guide. Si vous ne demandez pas conseil à un planificateur financier avant de prendre vos décisions de placement, veuillez poursuivre votre lecture.

À noter : Après avoir consulté le document Votre guide de sélection des placements, vous devrez retourner à l'Étape quatre, à la page 11 du Guide d'adhésion.

Vous pouvez choisir vos placements pour le(s) régime(s) suivant(s) :

- Régime de retraite enregistré (contrat nº 987654321)
- Régime enregistré d'épargne-retraite (contrat nº 123456789) si vous avez décidé d'adhérer à ce régime

Si vous ne fournissez pas d'instructions sur le placement de vos cotisations, celles-ci seront affectées au placement par défaut du régime – Répartition actif Équilibré (2003). Nous vous encourageons fortement à participer à la gestion de votre épargne-retraite et à vous assurer que vos placements vous conviennent. Le placement par défaut de votre régime est considéré comme un placement temporaire de vos cotisations et n'est peut-être pas approprié pour la **planification** à **long terme** de votre retraite.



Veillez à ne pas sauter d'étapes

À faire!	Servez-vous de la liste de contrôle ci-dessous pour ne rien oublier.
	Remarque : Vous devez adhérer au régime de retraite enregistré au plus tard le 20 juin 2008.
	Retournez les formulaires dûment remplis dans les enveloppes que vous trouverez dans la trousse d'adhésion. Consultez la liste ci-après pour savoir quel formulaire doit être retourné dans quelle enveloppe.
	Assurez-vous d'avoir rempli au complet chaque formulaire de demande pour les régimes auxquels vous vous inscrivez.
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	demande pour les régimes auxquels vous vous inscrivez.
	demande pour les régimes auxquels vous vous inscrivez. Est-ce que :
	demande pour les régimes auxquels vous vous inscrivez. Est-ce que : vous avez rempli la section Vos renseignements personnels?
	demande pour les régimes auxquels vous vous inscrivez. Est-ce que : vous avez rempli la section Vos renseignements personnels? vous avez désigné votre bénéficiaire (ou vos bénéficiaires)?

Votre trousse d'adhésion contient :

- Un **formulaire d'adhésion** au régime de retraite enregistré (contrat n° 987654321) à retourner à Manuvie dans l'enveloppe ci-jointe.
- Un **formulaire d'adhésion** au régime enregistré d'épargne-retraite (contrat n° 123456789) à retourner à Manuvie dans l'enveloppe ci-jointe.
- Un formulaire **Autorisation de transfert de placements enregistrés** si vous décidez de transférer toute autre épargne enregistrée dans votre programme collectif à retourner à Manuvie dans l'enveloppe ci-jointe. (Vous trouverez ce formulaire à la fin du présent guide à la page 27.)

Votre adhésion est réussie!

Et ensuite?

Si vous vous êtes inscrit en ligne

Vous avez reçu votre numéro de client et choisi votre numéro d'identification personnel (NIP) à la fin du processus d'adhésion. Vous aurez besoin de ces renseignements lorsque vous communiquerez avec le Service à la clientèle de Manuvie. Vous aurez également besoin de votre numéro de client pour vous inscrire au site Web sécurisé.

Si vous vous êtes inscrit au moyen des formulaires papier

Vous recevrez une lettre de bienvenue de Manuvie. Cette lettre contiendra votre numéro de client et vous indiquera comment obtenir votre numéro d'identification personnel (NIP) et comment vous inscrire au site Web sécurisé.

Inscrivez-vous au site Web sécurisé à l'adresse manuvie.ca/PRO

Pour accéder à votre compte ainsi qu'aux outils et ressources en ligne de Manuvie, vous devez vous inscrire au site au moyen de votre numéro de client et des trois derniers chiffres de votre numéro d'assurance sociale.

Comment puis-je suivre l'évolution de mon compte?

- Relevés du participant Vous recevrez des relevés faciles à comprendre faisant état des opérations sur votre compte et de la croissance de vos placements.
- Internet Vous pouvez accéder aux données de votre compte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'adresse manuvie.ca/PRO.
- **Téléphone** Vous pouvez communiquer avec un représentant du Service à la clientèle du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE), au **1-888-388-3288**.

Transférez à votre programme collectif l'épargne que vous détenez auprès d'autres institutions

À faire!	Déterminez si vous souhaitez transférer le reste de votre épargne enregistrée à Manuvie.
	Remplissez le formulaire Autorisation de transfert de placements enregistrés (à la fin du présent guide à la page 27) pour chaque compte que vous voulez transférer à Manuvie.
I I I I	Retournez le formulaire dûment rempli dans l'enveloppe-réponse avec votre(vos) formulaire(s) d'adhésion. Le processus de transfert de votre épargne à Manuvie sera alors enclenché. Dès que Manuvie aura reçu les fonds, vous recevrez une confirmation de transfert de l'autre institution.

Vous pouvez transférer le reste de votre épargne enregistrée aux régimes suivants :

• Régime enregistré d'épargne-retraite (contrat nº 123456789) – si vous avez décidé d'adhérer à ce régime

Appliquez les avantages de votre régime collectif à l'ensemble de votre épargne-retraite

Il peut être difficile de surveiller les progrès réalisés par rapport à votre objectif de revenu de retraite lorsque vos fonds sont répartis entre plusieurs institutions financières.

En regroupant toute votre épargne-retraite auprès de Manuvie, vous bénéficierez des avantages suivants :

- Frais concurrentiels Les frais associés aux régimes collectifs étant généralement peu élevés, une plus grande part de votre épargne restera dans votre compte et fructifiera.
 - En outre, quand la valeur de votre compte atteint certains niveaux, vous profitez d'un taux d'intérêt majoré sur le solde de votre compte à intérêt garanti (CIG) et de frais de gestion des placements (FGP) réduits sur vos placements dans des fonds liés aux valeurs du marché.
- Accès intégré Un seul relevé, un seul site Web et un seul Service à la clientèle vous permettront de gérer l'ensemble de votre épargne-retraite.

Quelles sont mes responsabilités en tant que participant?



Tout régime d'épargne-retraite donnant droit à une aide fiscale et permettant de choisir parmi au moins deux options de placement est considéré comme un régime de capitalisation.

En tant que participant à un régime de capitalisation, les responsabilités suivantes vous incombent :

- établir le montant de vos cotisations;
- utiliser les outils et les renseignements mis à votre disposition dans le cadre du programme;
- choisir vos placements;
- veiller à ce que vos placements demeurent conformes à vos objectifs d'épargne et de placement en les révisant régulièrement.

Vous devriez en outre envisager de consulter un conseiller qualifié indépendant à l'égard de vos placements.

Les représentants du Service à la clientèle et les spécialistes en information financière de Manuvie peuvent vous aider à profiter des nombreux outils et services qui sont mis à votre disposition.

Pour communiquer avec le Service à la clientèle, appelez au 1-888-388 du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h (HE).

Voyez plus loin – Approfondissez vos connaissances sur la planification de la retraite

Vous avez franchi la principale étape – adhérer au régime. Maintenant, pensez aux moyens à prendre pour vous constituer le revenu de retraite que vous visez.

Vous trouverez dans cette partie les articles suivants qui vous aideront à prendre la bonne voie :

- Votre plan de retraite : élaboration et suivi
- Autres sources de revenus de retraite
- L'avantage des frais réduits
- Commencer tôt, ça rapporte!



Votre plan de retraite : élaboration et suivi

Il est difficile de penser à la retraite quand le travail, l'hypothèque et les enfants occupent tout votre temps. Pourtant, prendre le temps d'élaborer un plan de retraite peut vous aider à :

- Déterminer le revenu de retraite que vous visez.
- Ne pas perdre de vue votre objectif.
- Suivre vos progrès afin de veiller à ce que votre régime réponde à vos attentes.

La planification de la retraite ne se limite pas à l'élaboration du plan de retraite. De la même façon que vous passez un bilan de santé annuel, vous devriez faire le bilan de votre régime chaque année. Vous pourrez ainsi l'évaluer et établir si vous êtes en voie d'atteindre votre objectif.

Le programme Étapes vers la retraite^{MD} de Manuvie vous donne une meilleure idée de ce à quoi ressemblera votre retraite. Il vous permet d'établir, de manière simple et rapide, le revenu de retraite que vous visez. Une fois cet objectif fixé, vous pouvez suivre vos progrès en ligne en tout temps ou au moyen du relevé qui vous est envoyé par la poste, et vérifier si vous êtes en voie d'atteindre votre objectif. Si vous n'êtes pas sur la bonne voie, des moyens de remédier à la situation vous sont suggérés.

Pour obtenir des précisions sur le programme Étapes vers la retraite – et en tirer profit – rendez-vous sur le site manuvie.ca/PRO et accédez au site protégé des participants. Une fois entré dans le site, sélectionnez Fixer/modifier mon objectif sous l'onglet Planification de la retraite du menu.





Autres sources de revenus de retraite

En général, les Canadiens comptent sur trois sources de revenus à la retraite :

- 1. Les prestations d'État, comme le Régime de pensions du Canada (RPC), le Régime de rentes du Québec (RRQ) et la Sécurité de la vieillesse (SV);
- 2. L'épargne personnelle, comme les comptes d'épargne et les comptes de retraite individuels;
- 3. La prestation versée au titre du Programme de retraite collectif offert par l'employeur.

Les prestations d'État procurent une partie du revenu nécessaire, mais vous aurez besoin de ces trois sources de revenus pour maintenir à la retraite le style de vie que vous aviez pendant que vous étiez sur le marché du travail.

Adhérer au présent programme et y verser régulièrement des cotisations est un premier pas dans la bonne direction.

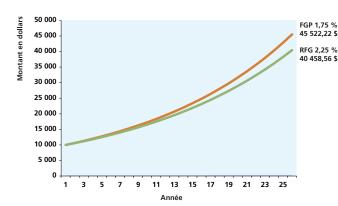


L'avantage des frais réduits

En général, lorsque vous participez à un Programme de retraite collectif, les frais de gestion de placement (FGP) sont moins élevés que le ratio des frais de gestion (RFG) demandés à un épargnant individuel. Vous bénéficiez alors du pouvoir d'achat d'un groupe.

Passons en revue la façon dont un placement de 10 000 \$ prévoyant des FGP de 1,75 % se compare à un placement identique prévoyant un RFG de 2,25 %. On a pris pour hypothèse que le placement initial serait maintenu pendant 25 ans et qu'il connaîtrait une croissance de 8 % par année*.

Ce graphique illustre l'effet à long terme des frais réduits sur votre épargne-retraite. Lorsque les FGP sont réduits de 0,50 %, l'augmentation possible de la valeur de l'épargne-retraite est de 5 063 \$.



Une économie de 5 063 \$.

*Les FGP, le RFG et le taux de rendement utilisés dans cet exemple sont à titre indicatif seulement. Veuillez vous reporter à la section Aperçu des rendements du document « Votre Guide de sélection des placements » pour savoir quels sont les FGP de votre programme collectif.

Une plus grande part de vos cotisations demeure donc dans votre compte pour fructifier.

Et ce n'est pas tout

À mesure que la valeur de votre compte augmentera, vous profiterez d'un taux d'intérêt majoré sur le solde de votre compte à intérêt garanti (CIG) et de frais de gestion des placements (FGP) réduits sur vos placements dans des fonds liés aux valeurs du marché. En effet, vous bénéficierez de taux d'intérêt majorés et de FGP réduits quand la valeur de votre compte atteindra les niveaux suivants :

Valeur de votre compte dans chaque régime**	Augmentation des taux d'intérêt / Baisse des FGP
de 25 000 \$ à 39 999 \$	0,10 %
de 40 000 \$ à 59 999 \$	0,20 %
60 000 \$ et plus	0,25 %

^{**}REMARQUE : Ce barème s'applique au solde de chacun de vos régimes offerts par l'entremise de Manuvie.

Commencer tôt, ça rapporte!

Plus vous commencez tôt à épargner, plus c'est avantageux. En commençant maintenant, vous n'aurez pas à épargner autant que si vous commenciez dans dix ans.

Jetez un coup d'oeil à la différence – Louis commence à épargner à l'âge de 25 ans; il verse 1 000 \$ par année pendant 10 ans. Christian commence à épargner à 35 ans et verse une cotisation annuelle de 1 000 \$ pendant 30 ans. Christian n'arrive pas à rattraper Louis – c'est réellement payant de commencer tôt!

	Louis	Christian
Commence à cotiser à	25 ans	35 ans
Cotisation annuelle	1 000 \$	1 000 \$
Nombre d'années de cotisations	10	30
Total des cotisations	10 000 \$	30 000 \$
Valeur totale accumulée à 65 ans	157 435 \$	122 346 \$

En supposant que les cotisations aient été versées au début de chaque année à un taux de rendement composé de 8 % par année

Formulaires

Voici la liste des formulaires inclus dans votre Guide d'adhésion :

- Un Formulaire d'adhésion au Régime de retraite enregistré
- Un Formulaire d'adhésion au Régime enregistré d'épargne-retraite
- Un formulaire Autorisation de transfert de placements enregistrés



Pour votre avenir*



Écrire lisiblement, en caractères d'imprimerie, dans les cases réservées à cette fin.

Adhésion Régime de retraite enregistré (RRE)

Envoyez cette fiche dûment remplie à :
Financière Manuvie
SRC, Service à la clientèle, KC-6
Case postale 396, succursale Waterloo
Waterloo (Ontario) N2J 4A9

Votre régime

Si vous avez besoin d'aide pour remplir cette fiche, communiquez avec votre employeur le promoteur du régime ou communiquez avec le Service à la clientèle, au 1 888 388-3288..

vode regime								
Promoteur du régime/employeur La Société ABC Ltée Numéro de contrat 987654321								
Numéro de participant Date d'entrée en service (jj/mmr		mm/aaaa)	Date d'adhésion au régime (jj/mmmm/aaaa)					
Division	Province d'em	ploi						

Vos renseignements personnels

Sexe	Prénom			Nom				
Adresse postale (num	Adresse postale (numéro, rue et appartement)							
Ville Province		Pays			Code postal			
Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)		Numéro d'assurance sociale (NAS)		NAS)	Situat	ion de famille		
Langue Numéro de té		éléphone	Poste	е	Adresse de cour	riel		

Désignation de bénéficiaire(s)

Un bénéficiaire **révocable** peut être changé en tout temps.

Une désignation irrévocable ne peut pas être changée sans le consentement écrit du bénéficiaire désigné. Le cas échéant, vous devez également obtenir le consentement du bénéficiaire avant d'effectuer un retrait ou un transfert d'actif de votre compte. Le père, la mère ou un tuteur ne peut pas donner de consentement au nom d'un mineur qui a été désigné comme un bénéficiaire irrévocable.

En cas de désignation de plus de trois bénéficiaires, vous devez joindre une feuille distincte indiquant le nom des bénéficiaires et le pourcentage attribué à chacun.

Si l'actif du RRE est immobilisé et que vous aviez un conjoint à la date de votre décès, la loi exige que la prestation de décès soit versée à votre conjoint, sans égard aux bénéficiaires que vous aurez nommés.

Si à votre décès votre bénéficiaire est toujours mineur, le fiduciaire désigné sur le présent formulaire agira en son nom.

Si vous ne désignez	oas de bénéficiaire, la	a prestation de décès sera versée à vos ayants droit.

☐ Cochez ici si vous avez joint une feuille distincte. Le cas échéant, veuillez la signer et la dater.

Nom	Lien	Pourcentage de la prestation de décès
	1	

Les bénéficiaires désignés ci-dessus sont considérés comme révocables, à moins que vous indiquiez « irrévocable » dans le tableau ci-dessus.

Si vous habitez au Ouébec :

Si vous désignez votre conjoint à titre de bénéficiaire, la désignation est irrévocable, sauf indication contraire ci-contre : Révocable

Fiduciaire d'un bénéficiaire mineur désigné ci-dessous (ne s'applique pas au Québec)

Tout paiement à un bénéficiaire mineur doit être versé en fiducie au fiduciaire dont le nom est indiqué ci-dessous.

Au Québec, le paiement sera versé en fiducie au tuteur du mineur.

Nom du fiduciaire	Lien

Si vous ne remplissez pas cette section, ou si le total des pourcentages ne donne pas 100 %, vos cotisations seront affectées au fonds par défaut du régime - le Fonds du marché monétaire Manuvie.

Vous pouvez modifier vos instructions de placement en ligne en tout temps.

Inscrivez un minimum de 5% pour chaque fonds que vous aurez choisi.

Entrez des nombres entiers seulement

Remarque : Le rendement des fonds liés aux valeurs du marché n'est pas garanti.

Vos instructions de placement

Consultez les instructions à la page 3 dans votre Guide de sélection des placements pour déterminer votre profil d'épargnant. Remplissez ensuite l'une des sections ci-dessous en fonction de ce profil.



Remplissez cette section si vous avez choisi un fonds axé sur une date de retraite dans le cadre de votre stratégie de placement.

- 1. Pour choisir un fonds, suivez les instructions à la page 4 dans votre Guide de sélection des placements.
- 2. Inscrivez ci-dessous le code à quatre chiffres correspondant à votre fonds axé sur une date de retraite.

Code du fonds	Nom du fonds	Pourcentage de votre cotisation
	Fonds axé sur une date de retraite Manuvie	100 %



Remplissez cette section si vous avez choisi un fonds de répartition de l'actif dans le cadre de votre stratégie de placement.

- 1. Suivez les instructions à la page 5 de votre Guide de sélection des placements pour déterminer votre profil d'épargnant et choisir un fonds de répartition de l'actif.
- 2. Inscrivez ci-dessous le code à quatre chiffres correspondant à votre fonds de répartition de l'actif.

Code du fonds	Nom du fonds	Pourcentage de votre cotisation
	Fonds de répartition de l'actif Manuvie	100 %



Remplissez cette section si vous avez choisi de constituer votre propre portefeuille dans le cadre de votre stratégie de placement.

- 1. Suivez les instructions à la page 5 de votre Guide de sélection des placements pour déterminer votre profil d'épargnant et choisir vos fonds.
- 2. Entrez le pourcentage de votre actif que vous souhaitez affecter à chacun des fonds. Le total doit donner 100 %.

Code du fonds	%
1001	
4191	
7272	

Code du fonds	%
1003	
4401	
8131	

Code du fonds	%	
1005		
5162		
8181		
8192		

Le total doit être de 100 %.

100 %

%

Signature

Vous attestez que vous avez lu et compris les renseignements du présent formulaire et que vous êtes d'accord avec ceux-ci, y compris les sections Adhésion et autorisation d'enregistrement et Déclaration relative aux renseignements personnels ci-dessous. Vous attestez également que, à votre connaissance, les déclarations et réponses contenues dans le présent formulaire sont exactes.

Adhésion et autorisation d'enregistrement

Je demande à la Financière Manuvie de m'inscrire en tant que participant au régime et d'enregistrer ma participation à un régime d'épargne-retraite (RER) conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et, si vous résidez au Québec, conformément à la Loi sur les impôts du Québec.

Je reconnais que tout retrait d'un RER sera assujetti à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada ou à la Loi sur les impôts du Québec, selon le cas. Il est entendu que les retraits peuvent faire l'objet de restrictions en vertu du régime.

Par les présentes, j'autorise le promoteur du régime/mon employeur, ou, s'il s'agit d'un RER de conjoint, l'employeur de mon conjoint, à remettre mes cotisations à la Financière Manuvie et à lui transmettre des instructions et demandes en mon nom.

Le cas échéant, je demande à la Financière Manuvie d'accepter le transfert de mes droits à retraite immobilisés au régime conformément au contrat supplémentaire intitulé Compte de retraite immobilisé (CRI) ou à l'avenant d'immobilisation. En ce qui a trait à ces fonds, il est entendu que les dispositions du contrat CRI ou de l'avenant d'immobilisation ont priorité, s'il y a lieu, sur les dispositions du contrat RER collectif.

Votre signature (en tant que rentier)	Date (jj//mmmm/aaaa)

À l'usage de Manuvie

Numéro de client de Manuvie	Date (jj//mmmm/aaaa)	Version du document 12345	
-----------------------------	----------------------	---------------------------	--



Pour votre avenir



Écrire lisiblement, en caractères d'imprimerie, dans les cases réservées à cette fin.

Important : Dans le cas d'une adhésion à un RER de conjoint, c'est le conjoint (de l'employé) qui doit remplir cette fiche.

Cochez une seule case :

- ☐ Ce RER est établi pour vous en tant que participant (c.-à-d. l'employé)
- ☐ Ce RER est établi pour vous en tant que conjoint participant.

Adhésion

Régime d'épargne-retraite (RER) collectif

Envoyez cette fiche dûment remplie à :

Financière Manuvie

SRC, Service à la clientèle, KC-6 Case postale 396, succursale Waterloo

Waterloo (Ontario) N2J 4A9

Votre régime

Si vous avez besoin d'aide pour remplir cette fiche, communiquez avec votre employeur, le promoteur du régime, ou communiquez avec le Service à la clientèle, au 1 888 388-3288.

3						
Promoteur du régime/emp La Société ABC			Numéro de contrat de la rente collective 123456789			
Numéro de participant		Date d'adhésion au régime (jj/mmmm/aaaa)				
Division Sans objet	Catégorie Sans ol	bjet				

Vos renseignements personnels

Sexe	Sexe Prénom			Nom				
Adresse postale (numéro, rue et appartement)								
Ville Province			Pays				Code postal	
Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)		Numéro d'assurance sociale (NAS)		Situati	on de famille			
Langue Numéro		Numéro d	le téléphone	Poste A		Adresse de c	ourriel	

Remplissez cette section si vous présentez cette demande à titre de conjoint participant. Sinon, laissez les espaces en blanc.

Renseignements sur le cotisant (l'employé)

Prénom		Nom	
Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)	Numéi	o d'assurance sociale (NAS)	

Un bénéficiaire **révocable** peut être changé en tout temps

Une désignation irrévocable ne peut pas être changée sans le consentement écrit du bénéficiaire désigné. Le cas échéant, vous devez également obteni le consentement du bénéficiaire avant d'effectuer un retrait ou un transfert d'actif de votre compte. Le père, la mère ou un tuteur ne peut pas donner de consentement au nom d'un mineur qui a été désigné comme un bénéficiaire irrévocable.

En cas de désignation de plus de trois bénéficiaires, vous devez joindre une feuille distincte indiquant le nom des

Si l'actif du RER est immobilisé et que vous aviez un conjoint à la date de votre décès, la loi exige que la prestation de décès soit versée à votre conjoint, sans égard aux bénéficiaires que vous aurez nommés.

Si à votre décès votre bénéficiaire est toujours mineur, le fiduciaire désigné sur le présent formulaire agira en son

Désignation de bénéficiaire(s)

Si vous ne désignez pas de bénéficiaire, la prestation de décès sera versée à vos ayants droit.

☐ Cochez ici si vous avez joint une feuille distincte. Le cas échéant, veuillez la signer et la dater.

r	Nom	Lien	Pourcentage de la prestation de décès

bénéficiaires et le pourcentage attribué Les bénéficiaires désignés ci-dessus sont considérés comme révocables, à moins que vous indiquiez « irrévocable » dans le tableau

Si vous habitez au Ouébec :

Si vous désignez votre conjoint à titre de bénéficiaire, la désignation est irrévocable, sauf indication contraire ci-contre :

Fiduciaire d'un bénéficiaire mineur désigné ci-dessous (ne s'applique pas au Québec)

Tout paiement à un bénéficiaire mineur doit être versé en fiducie au fiduciaire dont le nom est indiqué ci-dessous.

Au Québec, le paiement sera versé en fiducie au tuteur du mineur.

lom du fiduciaire	Lien

Si vous ne remplissez pas cette section, ou si le total des pourcentages ne donne pas 100 %, vos cotisations seront affectées au fonds par défaut du régime.

Vous pouvez modifier vos instructions de placement en ligne en tout temps.

Inscrivez un minimum de 5 % pour chaque fonds que vous aurez choisi.

Entrez des nombres entiers seulement.

Remarque : Le rendement des fonds liés aux valeurs du marché n'est pas garanti.

Vos instructions de placement

Consultez les instructions à la page 3 dans votre Guide de sélection des placements pour déterminer votre profil d'épargnant. Remplissez ensuite **l'une** des sections ci-dessous en fonction de ce profil.



Remplissez cette section si vous avez choisi un fonds de répartition de l'actif dans le cadre de votre stratégie de placement.

- 1. Suivez les instructions à la page 5 de votre Guide de sélection des placements pour déterminer votre profil d'épargnant et choisir un fonds de répartition de l'actif.
- 2. Inscrivez ci-dessous le code à quatre chiffres correspondant à votre fonds de répartition de l'actif.

Code du fonds Nom du fonds Pourcentage de votre cotisation Fonds de répartition de l'actif Manuvie 100 %



Remplissez cette section si vous avez choisi de *constituer votre propre portefeuille* dans le cadre de votre stratégie de placement.

- 1. Suivez les instructions à la page 5 de votre Guide de sélection des placements pour déterminer votre profil d'épargnant et choisir vos fonds.
- 2. Entrez le pourcentage de votre actif que vous souhaitez affecter à chacun des fonds. Le total doit donner 100 %.

Code du fonds	%
1001	
4191	
7272	

Code du fonds	%
1003	
4401	
8131	

Code du fonds	%
1005	
5162	
8181	
8192	

Code du fonds	%
3132	
7131	
8191	
8321	

Le total doit être de 100 %.

100%

Signature

Vous attestez que vous avez lu et compris les renseignements du présent formulaire et que vous êtes d'accord avec ceux-ci, y compris les sections *Adhésion et autorisation d'enregistrement et Déclaration relative aux renseignements personnels* ci-dessous. Vous attestez également que, à votre connaissance, les déclarations et réponses contenues dans le présent formulaire sont exactes.

Adhésion et autorisation d'enregistrement

Je demande à la Financière Manuvie de m'inscrire en tant que participant au régime et d'enregistrer ma participation à un régime d'épargne-retraite (RER) conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et, si vous résidez au Québec, conformément à la Loi sur les impôts du Québec.

Je reconnais que tout retrait d'un RER sera assujetti à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada ou à la Loi sur les impôts du Québec, selon le cas. Il est entendu que les retraits peuvent faire l'objet de restrictions en vertu du régime.

Par les présentes, j'autorise le promoteur du régime/mon employeur, ou, s'il s'agit d'un RER de conjoint, l'employeur de mon conjoint, à remettre mes cotisations à la Financière Manuvie et à lui transmettre des instructions et demandes en mon nom.

Le cas échéant, je demande à la Financière Manuvie d'accepter le transfert de mes droits à retraite immobilisés au régime conformément au contrat supplémentaire intitulé Compte de retraite immobilisé (CRI) ou à l'avenant d'immobilisation. En ce qui a trait à ces fonds, il est entendu que les dispositions du contrat CRI ou de l'avenant d'immobilisation ont priorité, s'il y a lieu, sur les dispositions du contrat RER collectif.

Si j'ai sélectionné RevenuPlus Collectif, je reconnais que j'ai lu et compris le guide Simple et précis. En signant ci-dessous, j'accepte les conditions générales et les frais applicables à l'option RevenuPlus Collectif.

Votre signature (en tant que rentier)

Date (jj//mmmm/aaaa)

À l'usage de Manuvie

Numéro de client de Manuvie	Date (jj//mmmm/aaaa)	Version du document
		12345

Déclaration relative aux renseignements personnels

Consentement à l'utilisation de vos renseignements personnels

En signant le formulaire d'adhésion, vous consentez à ce que nous obtenions et vérifiions vos renseignements personnels, ce jour et dans l'avenir, selon les modalités ci-après mentionnées et à des fins d'administration de votre compte, auprès du promoteur du régime, de l'administrateur du régime, du conseiller et de ses employés ainsi qu'auprès de tiers dans l'exercice de leurs fonctions, et à ce que nous partagions ces renseignements avec eux.

Vous autorisez également toute personne à qui nous en faisons la demande de nous fournir ces renseignements. Vous nous autorisez à utiliser votre numéro d'assurance sociale (NAS), le cas échéant, pour vous identifier de manière distinctive aux fins d'administration de votre compte.

Utilisation et conservation de vos renseignements personnels

Vous consentez à ce que nous utilisions les renseignements personnels que nous avons recueillis afin :

- de nous conformer aux exigences légales et réglementaires;
- de confirmer votre identité et l'exactitude des renseignements que vous nous avez fournis;
- de mener des recherches pour vous retrouver et mettre à jour vos renseignements à titre de participant;
- d'administrer ce régime pendant et après votre service auprès de votre employeur;
- d'administrer les autres produits et services que nous vous fournissons;
- de déterminer votre admissibilité à d'autres produits et services financiers qui sont susceptibles de vous intéresser, et de vous fournir des précisions sur ces produits et services offerts par Manuvie, ses sociétés affiliées ou d'autres fournisseurs choisis.

Accès à vos renseignements personnels

Les personnes ci-dessous peuvent avoir accès à vos renseignements personnels :

- nos employés et nos conseillers financiers qui ont besoin de ces renseignements dans l'exécution de leurs fonctions;
- les personnes à qui vous avez accordé l'accès à ces renseignements;
- le conseiller choisi par le promoteur du régime pour fournir des services-conseils relativement aux prestations ou des services d'administration pour le régime, ainsi que ses employés;
- les personnes autorisées par la loi;
- les fournisseurs de services dans l'exécution de leurs fonctions.

L'accès comprend notamment les services de traitement des données, de programmation, d'impression, d'envoi postal, de distribution, de recherche, de commercialisation, d'administration et d'enquête.

Interdiction d'utilisation de vos renseignements personnels

Vous pouvez nous interdire d'utiliser votre numéro d'assurance sociale (NAS) à des fins autres que fiscales. Vous pouvez également nous retirer votre consentement à l'utilisation de vos renseignements personnels en vue de vous offrir d'autres produits ou services, à l'exception des offres accompagnant les relevés qui vous sont postés.

Si vous souhaitez retirer votre consentement à l'utilisation, à la conservation ou à la communication de vos renseignements personnels, vous devez communiquer avec nous en appelant le Service à la clientèle au **1-888-388-3288** ou en écrivant au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse indiquée ci-dessous.

Durée de conservation des renseignements personnels

Vous nous autorisez à conserver vos renseignements personnels pendant la plus longue des périodes suivantes :

- la période prescrite par la loi et les lignes directrices établies pour le secteur des services financiers;
- la période nécessaire à la gestion des produits et services que nous offrons.

Les renseignements personnels que nous obtenons avec votre consentement seront protégés et conservés dans votre dossier de participant au régime Manuvie.

Renseignements personnels requis

À moins que les lois fédérales ou provinciales ne vous en donnent le droit, vous ne pouvez pas retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation, à la conservation ou à la communication des renseignements personnels dont nous avons besoin pour établir ou administrer votre compte. Si vous nous retirez effectivement votre consentement, nous ne pourrons plus administrer convenablement votre compte, ce qui pourrait entraîner les conséquences suivantes :

- les prestations prévues par le régime pourraient ne pas être versées;
- nous pourrions traiter le retrait de votre consentement comme une demande de résiliation du contrat;
- vos droits et ceux de votre bénéficiaire ou de vos ayants droit dans le cadre du régime pourraient être limités.

Enregistrement des appels au Service à la clientèle

Les appels au Service à la clientèle peuvent être enregistrés pour les raisons suivantes :

- contrôle de la qualité du service;
- vérification des renseignements;
- formation

Si vous ne voulez pas que vos appels soient enregistrés, vous devez communiquer avec nous par écrit et demander que nous vous répondions également par écrit. Envoyez votre demande à : Solutions Retraite collectives, 25, rue Water Sud, Kitchener (Ontario) N2G 4Y5.

Questions, mises à jour et demandes de renseignements additionnels

Si vous avez des questions, si vous voulez recevoir des renseignements supplémentaires au sujet de nos politiques de confidentialité ou si vous voulez consulter ou faire corriger les renseignements personnels vous concernant que nous avons en dossier, veuillez vous adresser par écrit au : Responsable de la protection des renseignements personnels, Solutions Retraite collectives, 25, rue Water Sud, Kitchener (Ontario) N2G 4Y5.



Autorisation de transfert de placements enregistrés (RER, CRI, RENE, FRR, FRRI, FRV)

Pour votre avenir™

Remplir le présent formulaire pour : • Transfert d'un RER à un RER (à l'exception des transferts effectués en raison d'un décès ou d'une dissolution de mariage)

	Rens	eignements généraux	(
	Nom d	le famille du titulaire du compte o	u du contrat	Prénom			
	Adress	e		Ville		Province	Code posta
	Numér	ro d'assurance sociale (NAS)	Numéro de téléphor	ne (domicile)	Numéro de	e téléphone (trava	ail)
		uctions du client à l'in	nstitution cédante				
	Addres			Ville		Province	Code post
	Nº de	compte ou du contrat	OU No du régime	e collectif		Numéro du part	icipant
fert ocher qu'une cas	e)	•	rtiel* (voir liste ci-de		-		
la déclaration actères gras figurar	Tout	Montant du placement	Symbole et/ou n	° du certificat ou	du contrat N	le pas livrer avant	: le (jj/mmmm
a partie Autorisatio nt ci-dessous.		Description du placement					
	Tout	Montant du placement	Symbole et/ou n	° du certificat ou	du contrat N	le pas livrer avant	: le (jj/mmmm
	Dollars	Description du placement			I		
	Tout	Montant du placement	Symbole et/ou n	° du certificat ou	du contrat N	le pas livrer avant	: le (jj/mmmm/
	Dollars	Description du placement					
	Pana	nianomonto cun llinati	itution doctiontois				
		seignements sur l'insti	olutions Épargne et	retraite colle		;	
	À:		on Waterloo, Water	rioo (Ontario	'' INEJ TAJ		
		Case postale 396, Stati	on Waterloo, Water	rioo (Ontario		l'employé	

Autorisation du client

Je demande par la présente le transfert de mon compte et des placements qui s'y trouvent, de la façon précisée ci-dessus. * Dans le cas d'un transfert en espèces, j'autorise la réalisation en tout ou en partie de mes placements et

j'accepte d'acquitter tous les frais et tous les rajustements applicables à cette opération.

Bénéficiaire irrévocable : Je consens au transfert du compte. Signature du titulaire du compte Date (jj/mmmm/aaaa) Signature du bénéficiaire irrévocable (le cas échéant) Date (jj/mmmm/aaaa) Réservé à l'institution cédante Type de contrat enregistré ☐ RER \square CRI RENE \square FRR □FRRI □FRV Régime de conjoint \square Non \square Oui; indiquer ci-dessous les renseignements sur le cotisant Nom de famille Prénom Numéro d'assurance sociale (NAS) Fonds immobilisés Loi applicable Immobilisation: Oui - Confirmation ☐ Non Personne-ressource Numéro de téléphone Numéro de télécopieur l'immobilisation Date (jj/mmmm/aaaa) Signature autorisée

Vos notes :	

Vos notes :					

Communiquez avec le conseiller responsable de votre régime

Jean Tremblay, XYZ Experts-conseils Inc.

- Composez le 1-888-789-9856
- Envoyez un courriel à l'adresse jtremblay@xyzexperts-conseils.com

Des questions?

Coordonnées de Manuvie

- Téléphonez-nous : 1 888 388-3288
- Les représentants du Service à la clientèle sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE).
- Des spécialistes en formation financière peuvent être joints du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (HE).
- @ Faites-nous parvenir un courriel : gromail@manuvie.com
- Consultez notre site Web: manuvie.ca/PRO

Communiquez avec Manuvie

- @ Envoyez un courriel à l'adresse gromail@manuvie.com
- Tisitez notre site www.manuvie.ca/PRO

Vous pouvez aussi nous joindre par l'entremise du Service de relais Bell au 1-866-391-7788.



Les produits et les services de Solutions Retraite collectives sont offerts par l'intermédiaire de Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers).

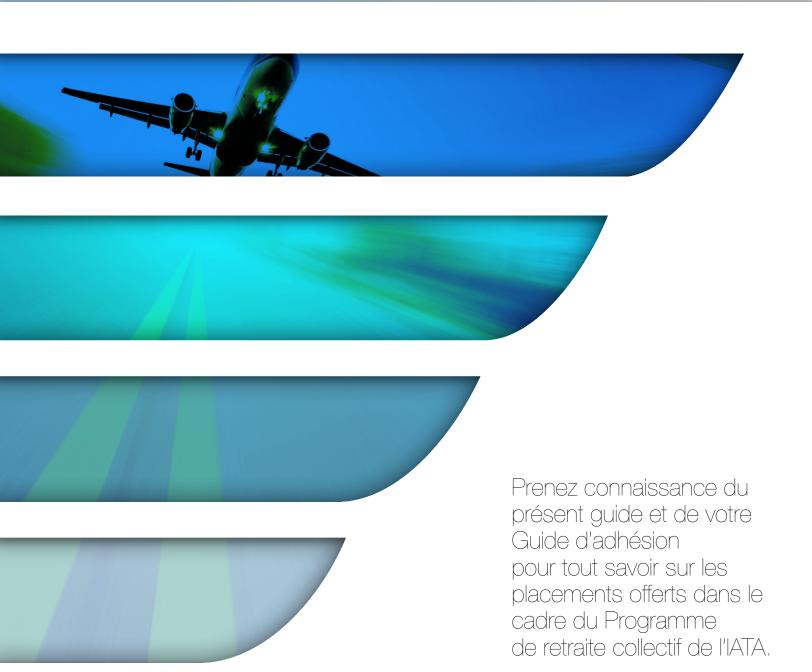
Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de service et de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

RPP/RRSP standard kit (04/15)_FR

GP5276F EG 04/15

Votre Guide de sélection des placements







À propos du présent guide

Le présent guide contient des renseignements sur les placements qui vous sont offerts dans le cadre du Programme de retraite collectif de votre société, et qui vous aideront à choisir des placements appropriés à votre situation.

Une fois que vous aurez choisi vos placements, reprenez la lecture de votre Guide d'adhésion afin d'achever votre inscription.

Si vous avez des questions sur vos placements...

- Adressez-vous au conseiller responsable de votre régime Jean Tremblay, XYZ Experts-conseils Inc. si vous avez besoin d'aide pour choisir vos placements.
 - **Composez le 1-888-789-9856**
 - @ Envoyez un courriel à l'adresse jtremblay@xyzexperts-conseils.com
- Vous pouvez en outre communiquer avec un spécialiste en formation financière de la Financière Manuvie en composant le 1-888-388-3288 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, heure de l'Est. Après avoir choisi la langue de communication, faites le « 4 », puis le « 1 ».

Dans la couverture arrière de votre **Guide d'adhésion** se trouve une carte que vous pouvez détacher et conserver dans votre portefeuille.



Déterminez votre profil d'épargnant

	À	faire!	Répondez aux questions suivantes pour déterminer si vous devriez constituer votre propre portefeuille ou choisir un seul fonds « prêt-à-l'emploi ».

	Α	В	C
Dans quelle mesure êtes-vous intéressé à choisir vos placements dans le cadre de votre plan d'épargne-retraite?	Cela ne m'intéresse pas.	Cela m'intéresse un peu.	Cela m'intéresse Deaucoup.
Dans quelle mesure prévoyez-vous surveiller vos placements et les rééquilibrer chaque année?	Je ne veux pas examiner mes placements.	J'examine mes placements tous les ans.	J'examine mes placements régulièrement (au moins tous les trimestres).
Comment qualifieriez-vous vos connaissances en matière de placement?	Je n'y connais à peu près rien.	Je connais sles principes de base.	J'ai de bonnes connaissances en matière de placement.

Si vous avez coché au moins deux cases dans la colonne	La stratégie de placement qui vous convient le mieux consiste à		Consultez la page
A	choisir un fonds axé sur une date de retraite. Les fonds axés sur une date de retraite procurent un portefeuille diversifié de placements au sein d'un seul fonds. Chaque fonds est désigné par sa date d'échéance et, à mesure que cette date approche, le fonds est progressivement rééquilibré de manière à privilégier de plus en plus les placements prudents.		4
В	choisir un fonds de répartition de l'actif. Les fonds de répartition de l'actif procurent un portefeuille diversifié de placements au sein d'un seul fonds et ils sont surveillés et rééquilibrés par des gestionnaires de portefeuille compétents. Il existe un fonds de répartition de l'actif qui vous convient, que vous soyez un épargnant prudent ou audacieux.		5
С	constituer votre propre portefeuille. Sélectionnez vos placements parmi les fonds offerts dans le cadre de votre programme.	X	5



Comment choisir un fonds axé sur une date de retraite

A faire!	Indiquez à quel âge vous prévoyez prendre votre retraite : Calculez en quelle année vous prévoyez prendre votre retraite :
	Choisissez dans le tableau ci-dessous le fonds axé sur une date de retraite qui vous convient.
	Exemple : Si vous avez 40 ans et souhaitez prendre votre retraite à 65 ans, vous prévoyez prendre votre retraite dans 25 ans. Vous comptez donc prendre votre retraite en 2033. Le fonds qui correspond le mieux à votre situation est le Fonds de retraite – Objectif 2035 Manuvie.
	À la section « Vos instructions de placement » de chaque formulaire d'adhésion , indiquez le code de 4 chiffres du fonds axé sur une date de retraite que vous avez choisi.

Si vous prévoyez prendre votre retraite	Le fonds axé sur une date de retraite qui vous convient le mieux est le	Code du fonds
vers 2016 – 2020	Fonds de retraite - Objectif 2020 Manuvie	2020
vers 2021 – 2025	Fonds de retraite - Objectif 2025 Manuvie	2025
vers 2026 – 2030	Fonds de retraite - Objectif 2030 Manuvie	2030
vers 2031 – 2035	Fonds de retraite - Objectif 2035 Manuvie	2035
vers 2036 – 2040	Fonds de retraite - Objectif 2040 Manuvie	2040
vers 2041 – 2045	Fonds de retraite - Objectif 2045 Manuvie	2045
vers 2046 – 2055	Fonds de retraite - Objectif 2050 Manuvie	2050
en 2051 ou plus tard	Fonds de retraite - Objectif 2055 Manuvie	2055

Pour prendre connaissance des **frais de gestion des placements** et du **rendement passé de ces fonds**, consultez la page 14.

Consultez le dos de ce guide pour obtenir une description détaillée de chaque fonds axé sur une date de retraite.

Voilà, vous avez maintenant terminé le processus de sélection des fonds. Retournez maintenant à l'étape quatre de votre Guide d'adhésion et terminez le processus d'inscription.



Déterminez votre profil d'épargnant



croissance du capital. (2)

rendements supérieurs à long terme. (4)

considérables à court terme. (6)

À faire!	Encerclez une réponse par question.	
	Notez dans la case à la droite de chaque question les points obtenus (ils indiqués entre parenthèses à la fin de chaque réponse).	sont
	Additionnez les points pour obtenir votre résultat.	
`		'
votre tolérance du	gnant est fonction de votre âge, du nombre d'années vous séparant de la retraite risque. Une fois que vous connaîtrez votre profil d'épargnant, vous pourrez affec qui vous conviennent.	
		Vos point
1. Quel est votre	e horizon de placement – quand aurez-vous besoin de cette épargne?	
a. D'ici 3 ans (0)		
b. dans 3 à 5 ar	ns (3)	
c. dans 6 à 10 a	ans (5)	
d. dans 11 à 15	ans (8)	
e. dans 15 ans o	ou plus (10)	
2. Quelle est l'af	ffirmation qui reflète le mieux votre objectif en matière de placement?	
a. Préserver moi	n argent (0)	
b. Constater un	e croissance modeste au sein de mon compte (4)	
c. Constater un	e croissance solide au sein de mon compte (7)	
d. Obtenir le rer	ndement le plus élevé possible (10)	
3. Choisissez l'ér	noncé correspondant à votre perception globale de la gestion du risque.	
•	s le risque et ne suis pas disposé à exposer mes placements aux fluctuations du marché obtenir des rendements supérieurs à long terme. (0)	
b. Je suis dispos	sé à accepter des fluctuations modestes à court terme de manière à stimuler la	

c. Je suis disposé à accepter des fluctuations moyennes à court terme de manière à obtenir des

d. Je veux maximiser mes rendements à long terme et suis disposé à accepter des fluctuations

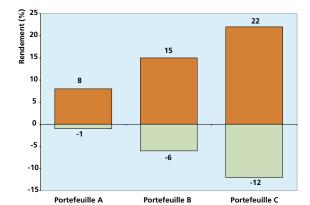
4. Si vous possédiez un placement dont la valeur venait à baisser de 20 % sur une courte période, que feriez-vous?

- a. Je vendrais la totalité du placement. (0)
- **b.** Je vendrais une partie du placement. (2)
- c. Je conserverais le placement. (4)
- **d.** Je souscrirais un plus grand nombre de parts de ce placement. (6)

5. Si vous pouviez obtenir un rendement plus élevé sur vos placements en augmentant le risque couru, que feriez-vous?



- a. Il est peu probable que j'accepterais un niveau de risque plus élevé. (0)
- **b.** Je serais disposé à accepter un niveau de risque un peu plus élevé pour une partie de mon portefeuille. (2)
- **c.** Je serais disposé à accepter un niveau de risque beaucoup plus élevé pour une partie de mon portefeuille. (4)
- **d.** Je serais disposé à accepter un niveau de risque beaucoup plus élevé pour la totalité de mon portefeuille. (6)
- 6. Le diagramme ci-dessous fait état de trois portefeuilles types ainsi que des rendements potentiels maximaux et minimaux que chacun pourrait enregistrer sur un an. Lequel de ces portefeuilles seriez-vous le plus enclin à détenir?



- a. Portefeuille A (0)
- **b.** Portefeuille B (3)
- c. Portefeuille C (6)
- 7. Après avoir suivi votre plan de retraite pendant plusieurs années, vous évaluez les progrès réalisés et constatez que vous êtes en retard dans vos prévisions et que vous devez modifier votre stratégie si vous désirez prendre votre retraite à l'âge prévu. Que feriez-vous?



- a. Je conserverais les placements que je détiens, mais j'augmenterais le plus possible mes cotisations. (0)
- **b.** J'augmenterais légèrement ma participation dans des placements plus risqués et augmenterais légèrement mes cotisations. (3)
- **c.** Je transférerais en totalité l'actif de mon portefeuille dans des placements plus risqués, dans l'espoir d'obtenir un rendement plus élevé à long terme. (6)

8.	Lequel des énoncés suivants s'applique le mieux à la réalisation de vos objectifs en	
	matière de revenu de retraite?	

- a. Je dois avoir réalisé mon objectif financier avant la date prévue de ma retraite. (0)
- **b.** J'aimerais être près d'avoir réalisé mon objectif financier à la date prévue de ma retraite. (2)
- **c.** Si je n'ai pas réalisé mon objectif financier à la date prévue de ma retraite, j'ai suffisamment de souplesse pour repousser cette date. (4)
- **d.** Je réévalue régulièrement mes objectifs financiers et la date de leur réalisation et j'ai suffisamment de souplesse pour les rajuster en fonction du rendement de mes placements. (6)

Total de vos points :	
-----------------------	--

Associez le nombre de points obtenus au profil correspondant ci-dessous.

Si vous avez obtenu de	Vous êtes un épargnant de profil	Description du profil
0 à 7 points	Prudent	La protection de votre capital est votre principale préoccupation. Vous êtes peut-être sur le point de prendre votre retraite ou vous préférez tout simplement que votre épargne soit en sécurité, et à cette fin, vous adoptez une approche prudente.
8 à 22 points	Modéré	Vous souhaitez que votre épargne fructifie, mais vous voulez surtout qu'elle demeure en sécurité. Votre retraite n'est peut-être plus très éloignée ou vous préférez prendre moins de risques et protéger votre épargne.
23 à 37 points	Équilibré	Vous voulez établir un équilibre entre la croissance et la sécurité de vos placements, mais vous êtes prêt à accepter un certain niveau de risque pour favoriser la croissance de vos placements.
38 à 48 points	Croissance	Vous souhaitez accroître votre épargne et vous êtes prêt à tolérer les hausses et les baisses des marchés en contrepartie d'un rendement à long terme potentiellement supérieur. Le temps joue probablement en votre faveur jusqu'à la retraite.
49 à 56 points	Audacieux	Vous recherchez la croissance à long terme de votre épargne-retraite. Vous savez que les marchés sont parfois à la hausse, parfois à la baisse, et vous êtes prêt à tolérer un niveau de risque élevé pour maximiser le potentiel de rendement de vos placements. Vous disposez de beaucoup de temps avant la retraite pour laisser passer les cycles du marché.

Vous êtes un épargnant de profil :	Vous êtes un	épargnant de	profil:
------------------------------------	--------------	--------------	---------



Si vous optez pour...



...un fonds de répartition de l'actif

	Reportez-vous à la page 9 pour obtenir de l'aide sur la façon de choisir le
	fonds de répartition de l'actif qui vous convient le mieux.
Ì	À la section « Vos instructions de placement » de chaque formulaire

À la section « Vos instructions de placement » de chaque **formulaire d'adhésion**, indiquez le code de 4 chiffres du fonds de répartition de l'actif que vous avez choisi.



...la constitution de votre propre portefeuille

Reportez-vous à la page 10 pour obtenir de l'aide sur la façor	ı de	choisir	les
olacements qui vous conviennent le mieux.			

Précisez le pourcentage des cotisations que vous désirez investir dans chaque fonds à la section « Vos instructions de placement » de chaque formulaire d'adhésion.



Comment choisir un fonds de répartition de l'actif

À faire!	À la section « Vos instructions de placement » de chaque formulaire d'adhésion , indiquez le code de 4 chiffres du fonds de répartition de l'actif que vous avez choisi.
Vous êtes un épargna	nt de profil (voir la page 7) :
Choisissez le fonds de	répartition de l'actif qui correspond à votre profil d'épargnant.

Si vous êtes un épargnant de profil	Le fonds de répartition de l'actif qui vous convient est	Code du fonds
Prudent	Fonds de répartition de l'actif Sécuritaire Manuvie	2001
Modéré	Fonds de répartition de l'actif Modéré Manuvie	2002
Équilibré	Fonds de répartition de l'actif Équilibré Manuvie	2003
Croissance	Fonds de répartition de l'actif Croissance Manuvie	2004
Audacieux	Fonds de répartition de l'actif Audacieux Manuvie	2005

Remarque – Bien que ces fonds soient rééquilibrés périodiquement de sorte qu'ils répondent toujours aux critères préétablis pour chaque profil d'épargnant, nous vous recommandons de remplir le questionnaire Stratégie de placement au moins une fois par année afin de vérifier si votre profil d'épargnant est demeuré le même.

Pour prendre connaissance des frais de gestion des placements et du rendement passé de ces fonds, consultez la page 14 du présent guide. Consultez le dos de ce guide pour obtenir une description détaillée de chaque fonds de répartition de l'actif.

Voilà, vous avez maintenant terminé le processus de sélection des fonds. Retournez maintenant à l'étape quatre de votre Guide d'adhésion et terminez le processus d'inscription.

Comment constituer votre propre portefeuille

À	faire!	Précisez le pourcentage des cotisations que vous désirez affecter à chaque fonds à la section « Vos instructions de placement » de chaque formulaire d'adhésion .
`~		

Vous êtes un épargnant de profil (voir la page 7) :

Repérez l'exemple de portefeuille qui correspond à votre profil d'épargnant.

Les exemples de portefeuilles ci-dessous vous aideront à choisir vos fonds. Pour assurer la diversification de votre portefeuille, choisissez au moins un fonds de chaque catégorie d'actif.

Chaque catégorie d'actif du portefeuille type est représentée par une couleur distincte, et les descriptions de fonds d'une catégorie distincte sont regroupées dans la même couleur. Par exemple, les descriptions des titres à revenu fixe sont en bleu, et celles des fonds d'actions américaines en orange. Gardez bien cela en tête en cherchant et en sélectionnant les fonds dans lesquels vous souhaitez placer.

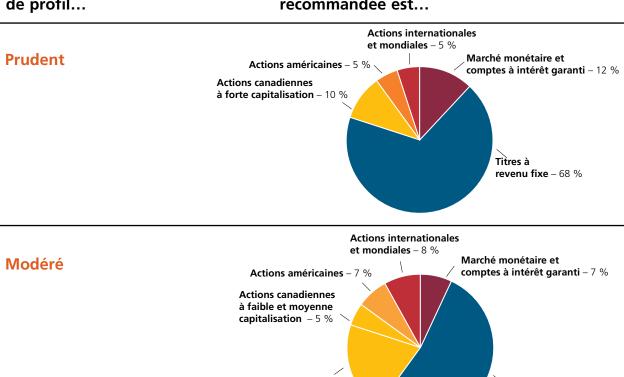
Les descriptions de tous les fonds offerts se trouvent au dos du présent guide.

Si vous êtes un épargnant de profil...

La répartition d'actif qui vous est recommandée est...

Titres à

revenu fixe - 53 %

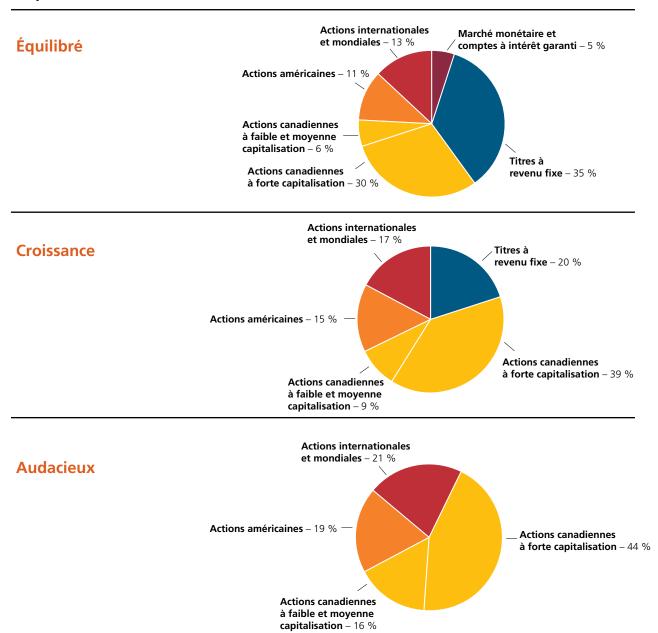


Actions canadiennes

à forte capitalisation - 20 %

Si vous êtes un épargnant de profil...

La répartition d'actif qui vous est recommandée est...



Remarques:

- Vous remarquerez que les graphiques circulaires **ne** comportent **pas** de fonds équilibrés. Ces fonds sont déjà bien diversifiés et placent généralement 40 % de leur actif dans des titres à revenu fixe, et 60 % dans des actions. Ne l'oubliez pas au moment de choisir vos fonds au moyen des portefeuilles donnés à titre d'exemple ci-dessus.
- Vous devriez tenir compte de la façon dont est placée l'épargne que vous détenez ailleurs que dans ce régime. Vous avez peut-être déjà effectué des placements dans certaines des catégories d'actif des portefeuilles ci-dessus. À noter que les graphiques ci-dessus sont présentés uniquement à titre de suggestion.

Où trouver des renseignements plus détaillés sur les fonds offerts?

La section « Vos choix de placement » du présent guide comprend un sommaire des fonds offerts dans le cadre de votre Programme de retraite collectif, incluant les frais de gestion des placements applicables ainsi que les rendements antérieurs de ces fonds. Consultez le dos de ce guide pour obtenir une description détaillée de chaque fonds.

Voilà, vous avez maintenant terminé le processus de sélection des fonds.

Retournez maintenant à l'étape quatre de votre Guide d'adhésion et terminez le processus d'inscription.

Vos choix de placements

• Actions mondiales

Les dernières sections du présent guide sont consacrées aux fonds offerts dans le cadre de votre programme d'épargne-retraite.

	Page
Aperçu des rendements des placements de votre programme	14
Aide-mémoire sur les fiches descriptives	16
Fonds offerts :	
Comptes à intérêt garanti	
Fonds axés sur une date cible	
Répartition de l'actif	
Marché monétaire	
Titres à revenu fixe	
• Équilibrés	
Actions canadiennes à grande capitalisation	
Actions américaines à grande capitalisation	
Actions internationales	

Aperçu des rendements



Fonds liés aux valeurs du marché

Vous trouverez ci-dessous la liste des placements offerts dans le cadre de vos régimes. Les rendements indiqués ci-dessous sont calculés avant prélèvement des frais de gestion des placements (FGP).

Les rendements d'indices de référence sont également présentés pour vous aider à effectuer des comparaisons. Ces rendements en *italique*, ne sont fournis qu'à titre indicatif, il n'est pas possible d'effectuer des placements dans les indices de référence.

Rendements bruts (%) ³ au 31 décembre 2015														
			Rendements annualisés					s	Rendements annuels ¹					
Code		FGP	1 2 3 4 5 10											
du fonds	Nom du fonds	(%) ²	DDA^3		ans	ans	ans	ans	ans	2015	2014	2013	2012	2011
DATE CIB														
2000	Fonds de retraite - Objectif 2000 Mnv	X.XXX	2,8	3,0	5,6	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	3,5	6,0	S.O.	S.O.	S.O.
2020	Fonds de retraite - Objectif 2020 Mnv	X.XXX	1,7	3,2	7.0	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	2,6	7,3	S.O.	S.O.	S.O.
2025	Fonds de retraite - Objectif 2025 Mnv	x.xxx	1,5	3,3	7,2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	3,1	7,8	S.O.	S.O.	S.O.
2030	Fonds de retraite - Objectif 2030 Mnv	X.XXX	1,5	3,4	6,9	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	2,9	7,6	S.O.	S.O.	S.O.
2035	Fonds de retraite - Objectif 2035 Mnv	X.XXX	1,2	3,5	7,2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	2,6	7.0	S.O.	S.O.	S.O.
2040	Fonds de retraite - Objectif 2040 Mnv	X.XXX	1,2	3,6	7,5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	2,9	7,6	S.O.	S.O.	S.O.
2045	Fonds de retraite - Objectif 2045 Mnv	X.XXX	1,0	3,7	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
2050	Fonds de retraite - Objectif 2050 Mnv	X.XXX	0,5	3,8	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
2055	Fonds de retraite - Objectif 2055 Mnv	X.XXX	0,5	3,8	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
FONDS D	E RÉPARTITION DE L'ACTIF													
2001	Fonds de répartition de l'actif Sécuritaire Mnv	X.XXX	3,1	3,8	5,7	6,5	6,9	7,1	S.O.	1,6	8,3	8,3	8,1	7,8
	Comp répartition de l'actif Sécur Mnv 4		3,3	3,7	5,7	6,5	6,7	6,7	S.O.	1,2	7,8	8,2	7,1	6,6
2002	Fonds de répartition de l'actif Modéré Mnv	X.XXX	3,9	4,8	7,1	8,0	8,5	8,7	S.O.	1,1	11,4	10,0	10,0	9,2
	Comp répartition de l'actif Modéré Mnv 4		3,4	4,3	7,5	8,4	8,3	8,2	S.O.	0,8	10,8	10,2	8,1	7,7
2003	Fonds de répartition de l'actif Équilibré Mnv	X.XXX	3,2	4,9	8,7	9,6	10,2	10,4	S.O.	8,0	14,6	11,6	11,9	10,9
	Comp répartition de l'actif Équil Mnv 4		3,1	4,6	9,0	10,1	10,0	9,8	S.O.	0,2	13,7	12,3	9,8	8,9
2004	Fonds de répartition de l'actif Croissance Mnv	X.XXX	4,9	6,3	10,2	11,3	12,1		S.O.	0,7	17,7	13,5	14,3	13,2
	Comp répartition de l'actif Croiss Mnv 4		4.0	6.0	11,3	12,5	12,5	12,6	S.O.	-0,1	16,8	15,1	12,3	13,1
2005	Fonds de répartition de l'actif Audacieux Mnv	X.XXX	5,9	6,1	11,8	13,0	13,8	14,3	S.O.	0,2	20,4	15,4	16,5	16,0
	Comp répartition de l'actif Audac Mnv 4		4,1	6,8	13,1	14,5	14,5	15,0	S.O.	-0,2	19,8	17,3	14,5	16,9
MARCHÉ	MONÉTAIRE													
3132		x.xxx	4.0	4 5	4.0	2.7	2.4	2.2		4.6	4.0	2.7	2.4	2.4
3132	Fonds marché monét can Mnv (GAM)	X.XXX	4,2	4,5	4,2	3,7	3,4	3,3	S.O.	4,6	4,0	2,7	2,4	3,1
	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX		4,1	4,4	4,2	3,6	3,3	3,6	3,2	4,0	3,8	3,9	2,5	2,3
	•													
	REVENU FIXE													
4191	Indiciel d'oblig. can. GAM Mnv	X.XXX	3,0	2,2	3,9	4,9	5,5	5,9	S.O.	4,5	5,5	6,9	7,5	7,3
ÉQUIILIBE	RÉS													
5162	Équilibré éthique MB Mnv	x.xxx	3,6	3,9	8,1	8,9	9,3	9,2	S.O.	-1,5	13,6	11,1	10,5	8,7
	Indice de référence Fonds équilibrés 4		2.0	3,6	8,7	9.6	9,7	9.2	6,3	-3,2	13,9	11,6	9,9	7,4
	•			-,-	-,	-,-	-,	-, -	-,	,	-,-		- , .	

			Rende	emen	ts brut	ts (%) ³	au 31	déce	mbre	2010				
			Rendements annualisés				Rendements annuels ¹							
Code		FGP	DDA ³	1	2	3	4	5	10	0045	0044	0040	0040	004
du fond	ds Nom du fonds	(%) ²	DDA	an	ans	ans	ans	ans	ans	2015	2014	2013	2012	2011
ACT CA	IN À FORTE CAP													
7131	Ac can val gr cap Mnv (GAM)	x.xxx	6,3	6,6	11,7	15,7	17,5	18,6	S.O.	3,2	17,0	24,0	23,1	23,1
7272	Fonds d'actions can. PH&N Manuvie	X.XXX	5,8	7,2	13.0	15,7	16,8	17,4	11,3	2,5	19,2	21,3	20,2	19,8
	Indice composé S&P/TSX		6,9	6,0	15,2	17,4	17,3	18,2	9,7	3,0	14,4	22,0	12,0	22,0
ACT AN	NÉR À FORTE CAP													
8131	Ind. d'actions amér. GAM Mnv	x.xxx	-9.0	-5,8	2,4	3,6	3,5	1,7	S.O.	-10,1	11,3	6,0	3,2	-5,2
8163	Fonds d'actions américaines MB Mnv	x.xxx	-13,2	-9,1	1,6	2,9	3,1	1,6	S.O.	-12,2	13,7	5,5	3,7	-4,2
	Indice S&P 500 Index (\$CAN)		-8,8	-5,6	2,7	3,9	3,8	2,1	2,5	-13,0	11,7	6,3	3,5	-4,6
ACTION	IS INTERNATIONALES													
8192	Act. internationales Mnv (Templeton)	x.xxx	-2,9	2,5	13,5	12,5	13,0	11,2	S.O.	-13.0	25,7	10,5	15,5	3,5
8321	Ind actions internat BR Mnv	x.xxx	-2,2	2,8	13,6	12,9	13,0	10,8	5,3	-14,8	25,5	11,7	13,3	3,1
	Indice MSCI EAEO (\$CAN)		-1,9	3,3	14,0	13,2	13,5	11,4	5,6	-14,5	25,9	11,5	14,4	3,4
ACTION	IS MONDIALES													
8181	Fonds Trimark Mnv	X.XXX	-5,5	-0,4	12,3	10,8	9,0	7,4	8,9	-13,5	26,6	8,0	3,8	1,0
	Indice mondial MSCI (\$CAN)		-4.7	-0.7	8.3	8,7	8,6	6.7	4.0	-14.0	18.2	9.6	8,2	-0.7

Comptes à intérêt garanti (CIG)

Vous trouverez ci-dessous les taux d'intérêt applicables aux CIG offerts dans le cadre de vos régimes.

Comptes à intérêt garanti au 31 déc 2015

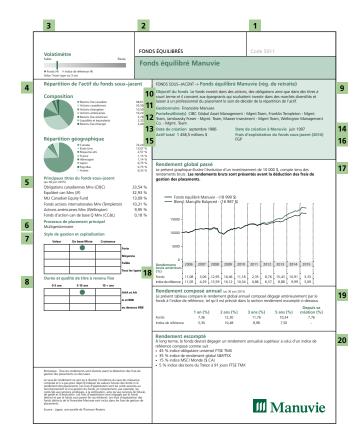
Code du fonds	Nom du fonds	Taux d'intérêt
1001	Compte à intérêt garanti Mnv (1 an)	x.xxx%
1003	Compte à intérêt garanti Mnv (3 ans)	x.xxx%
1005	Compte à intérêt garanti Mnv (5 ans)	x.xxx%

Remarques:

- 1 Taux de rendement dégagé par un fonds sur une période de 12 mois. Par exemple, un rendement annuel donné pour décembre 2004 signifie que la période de 12 mois s'étend du 1er avril 2007 au 31 mars 2008.
- 2 Les frais de gestion des placements (FGP) sont exprimés en pourcentage de la valeur liquidative des fonds. Ils couvrent les coûts d'administration et de gestion des placements. Les FGP sont prélevés sur le fonds avant le calcul de la valeur unitaire.
- 3 Les rendements depuis le début de l'année sont non annualisés.
- 4 Consultez la fiche descriptive du fonds pour de plus amples renseignements sur l'indice de référence.

Rendements des fonds Manuvie (zone foncée) Ces taux représentent les rendements bruts des fonds Manuvie.
Données comparatives additionnelles (zone pâle) Afin d'offrir quelques données comparatives additionnelles, nous présentons également les rendements du fonds sous-jacent. La mention s.o. indique qu'aucun renseignement sur le rendement n'est disponible pour cette période.

Aide-mémoire sur les fiches descriptives



1. Code du fonds

Chaque fonds est désigné par un code unique. Utilisez ce code lorsque vous choisissez un fonds ou que vous modifiez vos instruments de placement.

2. Catégorie d'actif

Type de placement (p. ex., actions canadiennes, actions internationales, titres à revenu fixe) constituant la majorité de l'actif du fonds. Un code de couleur est attribué à chaque fonds, selon la catégorie d'actif à laquelle il appartient.

3. Volatimètre

Échelle de 25 points dont les valeurs vont de faible à élevée, qui illustre le degré de fluctuation probable de la valeur d'un fonds. La volatilité d'un fonds est établie suivant l'écart type des rendements mensuels sur une période de trois ans. La volatilité des fonds créés depuis moins de trois ans est évaluée en fonction de données recueillies sur la période la plus longue possible. La volatilité des fonds et des fonds sous-jacents qui ont moins d'un an d'existence n'est pas indiquée.

4. Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

Le graphique circulaire fait état des types de placements dans le fonds sous-jacent et du pourcentage qu'ils représentent par rapport à l'actif total du portefeuille.

5. Principaux titres

Placements individuels du fonds sous-jacent qui composent le plus grand pourcentage de l'ensemble du portefeuille. Ces placements sont déterminés d'après la pondération en pourcentage de la valeur marchande nette du fonds.

6. Processus de placement principal

Les gestionnaires de fonds ont recours à un certain nombre d'approches pour déterminer la répartition de l'actif d'un fonds et pour choisir les titres particuliers qu'il renfermera. Voici quelques approches courantes :

Analyse fondamentale, approche ascendante -

Le gestionnaire recherche des titres de sociétés qui obtiennent des résultats élevés.

Analyse quantitative – Cette technique fait intervenir des recherches mathématiques et des modèles statistiques en vue de repérer les placements dignes d'intérêt.

Analyse indicielle – Un portefeuille indiciel est constitué de manière à reproduire le rendement d'un indice particulier. Cette approche est également appelée « gestion passive ».

Approche multigestionnaire – Un fonds multigestionnaire est géré par plus d'un gestionnaire et fait souvent intervenir différents styles de placement ou différentes catégories d'actif.

7. Style de gestion et capitalisation

Ce tableau fait état du principal style de placement en actions (valeur ou croissance) auquel a recours le gestionnaire pour choisir les titres ainsi que de la « capitalisation boursière » des sociétés dans lesquelles le fonds effectue des placements. Le terme « capitalisation boursière » désigne la valeur marchande totale des actions en circulation d'une société donnée. Dans le contexte d'un fonds de placement, ce terme désigne la taille des sociétés faisant partie du fonds. Il s'applique uniquement aux fonds contenant des actions.

8. Durée et qualité de titre à revenu fixe

Ce diagramme présente la duration cible établie par le gestionnaire de fonds (courte = de 0 à 5 ans, moyenne = de 5 à 10 ans, longue = 10 ans ou plus) ainsi que la qualité du crédit des titres du fonds (élevée = AAA ou AA, moyenne = A ou BBB, faible = BB ou moins).

9. Fonds sous-jacent

Les fonds liés aux valeurs de marché offerts dans le cadre des régimes collectifs sont habituellement des fonds plaçant dans d'autres fonds existants (fonds en gestion commune ou fonds communs de placement) appelés « fonds sous-jacents ». Lorsque des cotisations sont versées à un fonds de Manuvie, elles sont affectées à la souscription de parts du fonds sous-jacent correspondant.

10. Objectif du fonds

Objectif de placement principal déterminé par le gestionnaire du fonds.

11. Gestionnaire

Nom de la société de placement qui surveille le fonds.

12. Portefeuilliste(s)

Nom du ou des gestionnaires de fonds principaux qui sont chargés de prendre les décisions de placement concernant le fonds sous-jacent.

13. Date de création

Date à laquelle les parts du fonds sous-jacent ont été offertes pour la première fois.

14. Date de création à Manuvie

Date à laquelle les clients ayant établi un régime de retraite collectif auprès de Manuvie ont pu commencer à souscrire des parts du fonds.

15. Actif total

Valeur marchande totale de l'ensemble des éléments d'actif contenus dans le fonds sous-jacent à une date précise.

16. Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

Les frais d'exploitation comprennent les frais de fonctionnement et de gestion du fonds, ce qui englobe les frais juridiques, les frais d'audit, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde et les frais d'évaluation du fonds. Les frais d'exploitation sont imputés au fonds de Manuvie et au fonds sous-jacent (le cas échéant).

17. Rendement global passé

Ce graphique montre l'évolution d'un placement de 10 000 \$ dans un fonds au cours d'une période donnée, de même que la valeur de ce placement à la fin de cette période. Il compare également ce placement à un placement de la même somme dans un indice général connexe.

18. Rendements bruts antérieurs

Rendement du fonds sur plusieurs années civiles. Les rendements indiqués reflètent les résultats passés et ne sont pas garants des résultats futurs. La valeur unitaire fluctue selon la valeur marchande de l'actif du fonds sous-jacent. Le rendement brut correspond au rendement du fonds avant déduction des frais de gestion des placements (FGP) et des taxes applicables.

Une personne qui place des sommes dans le fonds obtient un rendement net de frais. Les FGP varient d'une société de placement et d'un régime à l'autre. Les rendements présentés ici représentent les résultats du fonds de Manuvie ou du fonds sous-jacent, ou des deux.

19. Rendement composé annuel

Rendements sur une période donnée, exprimés sous forme de taux annualisés.

20. Rendement escompté

Indice de référence utilisé par le gestionnaire de fonds pour évaluer le rendement du fonds.

VOLATIMÈTRE

COMPTES À INTÉRÊT GARANTI

Les comptes à intérêt garanti Manuvie

Risque et volatilité

Ces comptes offrent de bons rendements et un degré de sécurité élevé. Vous choisirez ces comptes si vous avez besoin d'une sécurité garantie pour votre placement et si vous pouvez vous engager à conserver celui-ci pendant une certaine période. Ces comptes offrent un rendement stable et présentent un risque minimal, étant garantis par l'actif général de la Financière Manuvie.

PARTICULARITÉS DES COMPTES

Comme les certificats de placement garanti (CPG) offerts par les banques et les sociétés de fiducie, les CIG sont assortis d'un taux d'intérêt garanti à compter du jour où vous effectuez votre dépôt jusqu'à l'échéance du placement. À l'échéance, le montant initial de votre placement et les intérêts courus sont replacés pour une même durée, à moins que vous n'ayez transmis des instructions contraires à la Financière Manuvie.

Les cotisations affectées aux CIG portent intérêt au taux en vigueur au moment du dépôt. Les intérêts sont crédités au compte mensuellement et composés annuellement. Les cotisations versées dans un CIG se capitalisent jusqu'à la fin de la durée choisie, au taux garanti en vigueur à la date de réception des fonds par le siège social de Manuvie. Un CIG produit des intérêts composés, c'est-à-dire que le taux d'intérêt garanti s'applique à la fois au capital et aux intérêts cumulés.

PROTECTION OFFERTE PAR LES COMPTES À INTÉRÊT GARANTI

La Financière Manuvie est l'un des membres d'Assuris. Si une institution financière membre d'Assuris devient insolvable, le client pourrait avoir droit à une protection contre la perte de son épargne et de son revenu de retraite. Pour connaître le plafond de cette couverture, veuillez communiquer avec Assuris au 1 866 878-1225.

DATE CIBLE Code 2000

Fonds de revenu de retraite Manuvie

Répartition de l'actif du fonds

Composition



Objectif du fonds Le fonds vise un équilibre entre production de revenu et croissance du capital, l'accent étant mis sur la préservation du revenu et du capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

Date de création septembre 2010

Actif total 159,6 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014) FGP + 0.0108 %

Répartition géographique

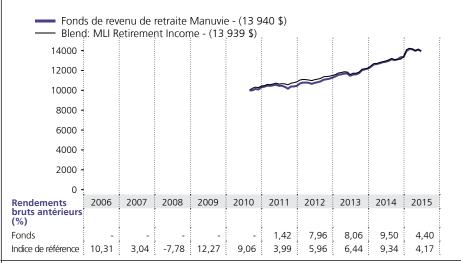


Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.

Principaux titres

(au 30 juii 2013)	
Obligations canadiennes Mnv (CIBC)	18,87 %
Fonds à revenu stratégique GAM	18,68 %
Fds titres hypothécaires Mnv (MFC)	9,14 %
Titres à revenu fixe Plus Manv (AB)	8,13 %
Fds ind oblig can gestion com GAM	6,25 %
Obligations univers can Mnv (CIBC)	4,61 %
Indiciel act. amér. GAM	4,35 %
Actions canadiennes valeur grande capitalisation	3,47 %
Mnv (GAM)	
Placement international Mnv (Mawer)	3,23 %
Fonds actions internationales Mnv (Templeton)	3,21 %



Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	8,32	10,27	9,05	-	7,24
Indice de référence	7,61	9,67	7,99	7,60	-

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

Rendement escompté

L'indice de référence de ce fonds est rajusté annuellement. L'indice de référence en date du 1 mars 2014 est le suivant :

- 46,50 % Rend. global obligataire universel FTSE
- 18,50 % Barclays Capital Multiverse Index
- 17,50 % Rendement global S&P/TSX
- 9,45 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 8,05 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Élevée

DATE CIBLE Code 2020

Fonds de retraite - Objectif 2020 Manuvie

Répartition de l'actif du fonds

■ Indice de référence (4)

Composition

Selon l'écart type sur 3 ans

■ Fonds (4)



Répartition géographique



Principaux titres

(au 30 juin 2015)	
Fonds à revenu stratégique GAM	18,62 %
Obligations canadiennes Mnv (CIBC)	16,23 %
Titres à revenu fixe Plus Manv (AB)	7,00 %
Indiciel act. amér. GAM	5,52 %
Fds ind oblig can gestion com GAM	5,27 %
Fds titres hypothécaires Mnv (MFC)	5,23 %
Actions canadiennes valeur grande capitalisation	4,39 %
Mnv (GAM)	
Placement international Mnv (Mawer)	4,15 %
Fonds actions internationales Mnv (Templeton)	4,13 %
Obligations univers can Mnv (CIBC)	4,00 %

Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de nlacements

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Objectif du fonds Le fonds vise un équilibre entre le revenu actuel et la croissance du capital, l'accent étant mis sur la préservation du revenu et du capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque. Le fonds débutera en plaçant environ 66 % de son actif dans des actions. L'actif restant sera ensuite placé dans des titres à revenu fixe, des titres hypothécaires et le marché monétaire. D'ici 2020, la part en actions devrait chuter progressivement pour atteindre 35 %.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

Date de création octobre 2005

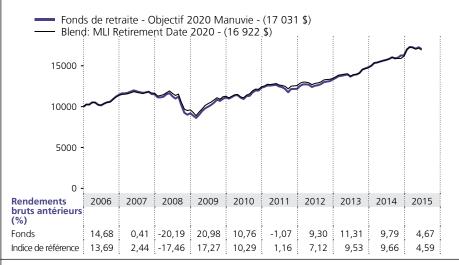
Actif total 315.4 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP + 0,0119 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	création (%)
Fonds	8,40	11,59	10,71	9,27	6,19
Indice de référence	7,73	11,10	9,64	8,82	-

Rendement escompté

L'indice de référence de ce fonds est rajusté annuellement. L'indice de référence en date du 1 mars 2014 est le suivant :

- 23,20 % Rendement global S&P/TSX
- 36,24 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 17,36 % Barclays Capital Multiverse Index TR C\$
- 12,53 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 10,67 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)

DATE CIBLE Code 2025

Fonds de retraite - Objectif 2025 Manuvie

Répartition de l'actif du fonds

Composition



Répartition géographique



Principaux titres

(au 30 iuin 2015)

(au 30 juin 2015)	
Fonds à revenu stratégique GAM	17,52 %
Obligations canadiennes Mnv (CIBC)	12,23 %
Indiciel act. amér. GAM	6,96 %
Actions canadiennes valeur grande capitalisation Mnv (GAM)	5,54 %
Placement international Mnv (Mawer)	5,28 %
Fonds actions internationales Mnv (Templeton)	5,27 %
Titres à revenu fixe Plus Manv (AB)	5,23 %
Catégorie équilibrée d'actions canadiennes Manuvie	4,57 %
Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation Manuvie (T. Rowe)	4,40 %
Actions américaines Mnv (Wellington)	4,22 %

Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Objectif du fonds Le fonds vise un équilibre entre le revenu actuel et la croissance du capital, l'accent étant mis sur la croissance du capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque. Le fonds débutera en plaçant environ 77 % de son actif dans des actions. L'actif restant sera ensuite placé dans des titres à revenu fixe, des titres hypothécaires et le marché monétaire. D'ici 2025, la part en actions devrait chuter progressivement pour atteindre 35 %.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

Date de création octobre 2005

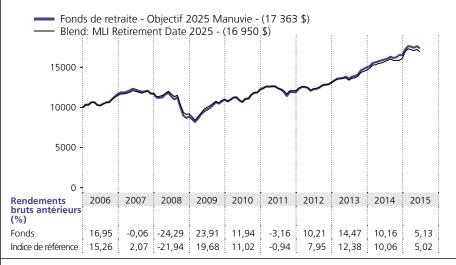
Actif total 392,1 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP + 0,0120 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	8,73	13,03	12,33	10,23	6,47
Indice de référence	7,95	12,49	11,18	9,65	-

Rendement escompté

L'indice de référence de ce fonds est rajusté annuellement. L'indice de référence en date du 1 mars 2014 est le suivant :

- 29,10 % Rendement global S&P/TSX
- 25,62 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 16,18 % Barclays Capital Multiverse Index TR C\$
- 15,71 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 13,39 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)

DATE CIBLE Code 2030

Fonds de retraite - Objectif 2030 Manuvie

Répartition de l'actif du fonds

Composition



Répartition géographique



Principaux titres

(au 30 juin 2015)	
Fonds à revenu stratégique GAM	14,65 %
Indiciel act. amér. GAM	8,48 %
Obligations canadiennes Mnv (CIBC)	8,14 %
Actions canadiennes valeur grande capitalisation Mnv (GAM)	6,78 %
Fonds actions internationales Mnv (Templeton)	6,53 %
Placement international Mnv (Mawer)	6,52 %
Catégorie équilibrée d'actions canadiennes Manuvie	5,57 %
Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation Manuvie (T. Rowe)	5,45 %
Actions américaines Mnv (Wellington)	5,29 %
Fd d'actions canadiennes Franklin Bissett Manuvie	4,85 %

Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Objectif du fonds Le fonds vise un équilibre entre le revenu actuel et la croissance du capital, l'accent étant mis sur la croissance du capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque. Le fonds débutera en plaçant environ 82 % de son actif dans des actions. L'actif restant sera ensuite placé dans des titres à revenu fixe, des titres hypothécaires et le marché monétaire. D'ici 2030, la part en actions devrait chuter progressivement pour atteindre 35 %.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

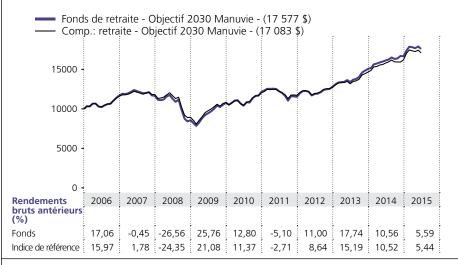
Date de création octobre 2005

Actif total 414,4 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014) FGP + 0,0119 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	9,06	14,55	13,97	11,06	6,63
Indice de référence	8,16	13,88	12,67	10,35	-

Rendement escompté

À long terme, le rendement du fonds devrait être supérieur à celui d'un indice de référence rajusté annuellement. L'indice de référence en date du 1 janvier 2015 est composé comme suit:

- 18,26 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 34,10 % Rendement global S&P/TSX
- 13,54 % Barclays Multiverse TR CAD
- 18,41 % MSCI EAEO CAD
- 15,69 % rendement global est composé S&P 500 CAD

DATE CIBLE Code 2035

Fonds de retraite - Objectif 2035 Manuvie

Répartition de l'actif du fonds

Composition

Selon l'écart type sur 3 ans



Répartition géographique



Principaux titres

11,40 %
9,57 %
7,79 %
7,52 %
7,52 %
6,30 %
6,29 %
6,14 %
5,64 %
5,64 %

Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

	Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
				Forte
				Moyenne
				Faible
ľ				Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

	0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
				AAA et AA
İ				A et BBB
				au dessous BBB

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiguer les valeurs futures des fonds ni le compose et n'a pas pour objet a indiquer les valeurs futures des fonds inte-rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Objectif du fonds Le fonds vise un équilibre entre le revenu actuel et la croissance du capital, l'accent étant mis sur la croissance du capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque. Le fonds débutera en plaçant environ 84 % de son actif dans des actions. L'actif restant sera ensuite placé dans des titres à revenu fixe, des titres hypothécaires et le marché monétaire. D'ici 2035, la part en actions devrait chuter progressivement pour atteindre 35 %.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

Date de création octobre 2005

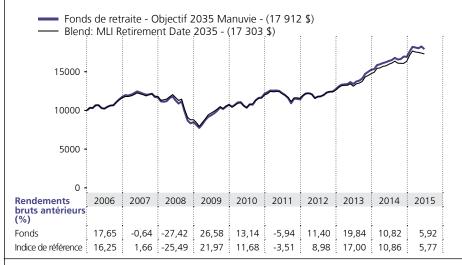
Actif total 378,5 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP + 0,0111 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	9,31	15,55	15,00	11,60	6,85
Indice de référence	8,37	14,83	13,64	10,82	-

Rendement escompté

L'indice de référence de ce fonds est rajusté annuellement. L'indice de référence en date du 1 mars 2014 est le suivant :

- 39,50 % Rendement global S&P/TSX
- 21,33 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 18,17 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)
- 10,70 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 10,30 % Barclays Capital Multiverse Index TR C\$

DATE CIBLE Code 2040

Fonds de retraite - Objectif 2040 Manuvie

Répartition de l'actif du fonds

Composition



Répartition géographique



Principaux titres (au 30 juin 2015)

(au 30 juin 2015)	
Indiciel act. amér. GAM	10,12 %
Fonds à revenu stratégique GAM	9,42 %
Actions canadiennes valeur grande capitalisation Mnv (GAM)	8,18 %
Placement international Mnv (Mawer)	7,93 %
Fonds actions internationales Mnv (Templeton)	7,91 %
Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation Manuvie (T. Rowe)	6,67 %
Catégorie équilibrée d'actions canadiennes Manuvie	6,67 %
Actions américaines Mnv (Wellington)	6,47 %
Fd d'actions canadiennes Franklin Bissett Manuvie	5,98 %
Fonds d'action can de base Q Mnv (CC&L)	5,97 %

Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Objectif du fonds Le fonds vise un équilibre entre le revenu actuel et la croissance du capital, l'accent étant mis sur la croissance du capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque. Le fonds débutera en plaçant environ 85 % de son actif dans des actions. L'actif restant sera ensuite placé dans des titres à revenu fixe, des titres hypothécaires et le marché monétaire. D'ici 2040, la part en actions devrait chuter progressivement pour atteindre 35 %.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

Date de création octobre 2005

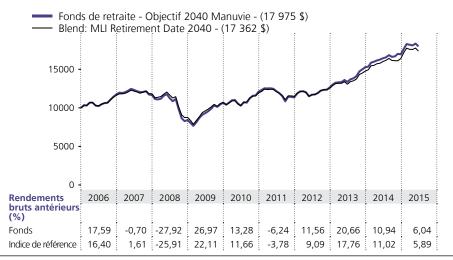
Actif total 329,2 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP + 0,0109 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

					Depuis sa
	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	création (%)
Fonds	9,39	15,95	15,39	11,82	6,89
Indice de référence	8,43	15,23	14,05	11,04	-

Rendement escompté

L'indice de référence de ce fonds est rajusté annuellement. L'indice de référence en date du 1 mars 2014 est le suivant :

- 41,40 % Rendement global S&P/TSX
- 22,36 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 19,04 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)
- 8,60 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 8,60 % Barclays Capital Multiverse Index TR C\$

Actions canadiennes

Actions étrangères

Actions américaines

Revenu fixe canadien

Revenu fixe américainRevenu fixe étranger

Liquidités et équivalents

Répartition de l'actif du fonds

DATE CIBLE Code 2045

Fonds de retraite - Objectif 2045 Manuvie

Objectif du fonds Le fonds vise un équilibre entre le revenu actuel et la croissance du capital, l'accent étant mis sur la croissance du capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque. Le fonds débutera en plaçant environ 85 % de son actif dans des actions. L'actif restant sera ensuite placé dans des titres à revenu fixe, des titres hypothécaires et le marché monétaire. D'ici 2045, la part en actions

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

devrait chuter progressivement pour atteindre 35 %.

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

Date de création mai 2007

26,66 %

25,55 %

23,96 %

6,78 %

3.34 %

0,81 %

0,39 %

12,51 %

Actif total 254,3 millions \$

FGP + 0,0102 %

Répartition géographique



Principaux titres

Composition

(au 30 juin 2015) Indiciel act. amér. GAM 10,32 % Fonds à revenu stratégique GAM 8,48 % Actions canadiennes valeur grande capitalisation 8,39 % Mnv (GAM) Placement international Mnv (Mawer) 8,10 % Fonds actions internationales Mnv (Templeton) 8,10 % Catégorie équilibrée d'actions canadiennes 6,83 % Manuvie Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande 6,81 % capitalisation Manuvie (T. Rowe) Actions américaines Mnv (Wellington) 6,57 % Fonds d'action can de base Q Mnv (CC&L) 6,10 % Fd d'actions canadiennes Franklin Bissett Manuvie 6,10 %

Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

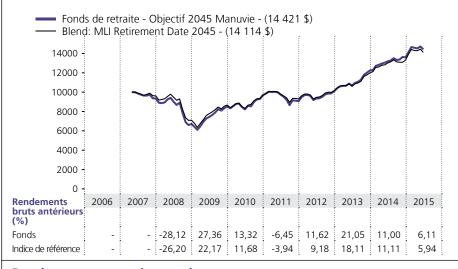
Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	9,43	16,15	15,59	11,91	4,63
Indice de référence	8,47	15,42	14,24	11,14	-

Rendement escompté

L'indice de référence de ce fonds est rajusté annuellement. L'indice de référence en date du 1 mars 2014 est le suivant :

- 42,20 % Rendement global S&P/TSX
- 19,41 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)
- 22,79 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 7,80 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 7,80 % Barclays Capital Multiverse Index TR C\$

DATE CIBLE Code 2050

Fonds de retraite - Objectif 2050 Manuvie

Répartition de l'actif du fonds

Composition



Répartition géographique



Principaux titres

(au 30 juin 2015)	
Indiciel act. amér. GAM	10,47 %
Actions canadiennes valeur grande capitalisation Mnv (GAM)	8,45 %
Placement international Mnv (Mawer)	8,18 %
Fonds actions internationales Mnv (Templeton)	8,18 %
Fonds à revenu stratégique GAM	8,11 %
Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation Manuvie (T. Rowe)	6,90 %
Catégorie équilibrée d'actions canadiennes Manuvie	6,90 %
Actions américaines Mnv (Wellington)	6,63 %
Fonds d'action can de base Q Mnv (CC&L)	6,16 %
Fd d'actions canadiennes Franklin Bissett Manuvie	6,16 %

Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Objectif du fonds Le fonds vise un équilibre entre le revenu actuel et la croissance du capital, l'accent étant mis sur la croissance du capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque. Le fonds débutera en plaçant environ 85 % de son actif dans des actions. L'actif restant sera ensuite placé dans des titres à revenu fixe, des titres hypothécaires et le marché monétaire. D'ici 2050, la part en actions devrait chuter progressivement pour atteindre 35 %.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

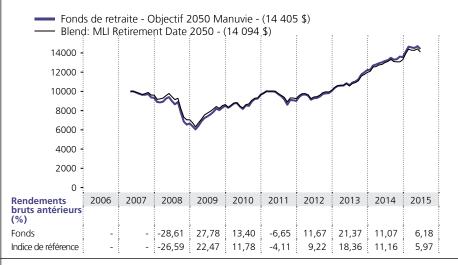
Date de création mai 2007

Actif total 244,1 millions \$ Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP + 0,0096 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	9,49	16,34	15,75	12,00	4,62
Indice de référence	8,48	15,54	14,37	11,21	-

Rendement escompté

L'indice de référence de ce fonds est rajusté annuellement. L'indice de référence en date du 1 mars 2014 est le suivant :

- 42,70 % Rendement global S&P/TSX
- 19,64 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)
- 23,06 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 7,30 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 7,30 % Barclays Capital Multiverse Index TR C\$

Volatimètre

Faible

■ Fonds (-) ■ Indice de référence (-) Selon l'écart type sur 3 ans DATE CIBLE Code 2055

Fonds de retraite - Objectif 2055 Manuvie

Répartition de l'actif du fonds

Composition



Répartition géographique



Principaux titres (au 30 juin 2015)

(au 30 juin 2015)	
Indiciel act. amér. GAM	10,52 %
Actions canadiennes valeur grande capitalisation Mnv (GAM)	8,57 %
Placement international Mnv (Mawer)	8,27 %
Fonds actions internationales Mnv (Templeton)	8,21 %
Fonds à revenu stratégique GAM	7,41 %
Catégorie équilibrée d'actions canadiennes Manuvie	7,02 %
Manulife US Large Cap Value Fund	7,00 %
Actions américaines Mnv (Wellington)	6,65 %
Fonds d'action can de base Q Mnv (CC&L)	6,24 %
Fd d'actions canadiennes Franklin Bissett Manuvie	6,24 %

Objectif du fonds Le fonds vise un équilibre entre le revenu actuel et la croissance du capital, l'accent étant mis sur la croissance du capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque. Le fonds débutera en plaçant environ 85 % de son actif dans des actions. L'actif restant sera ensuite placé dans des titres à revenu fixe, des titres hypothécaires et le marché monétaire. D'ici 2055, la part en actions devrait chuter progressivement pour atteindre 35 %.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

Date de création novembre 2014

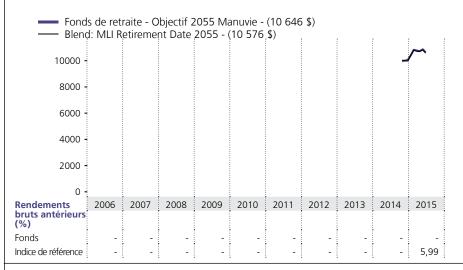
Actif total 52,4 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP + 0,0144 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	-	-	-	-	-
Indice de référence	-	-	-	-	-

Rendement escompté

L'indice de référence de ce fonds est rajusté annuellement. L'indice de référence en date du 1 mars 2014 est le suivant :

- 43,20 % Rendement global S&P/TSX
- 23,33 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)
- 19,87 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 6,80 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 6,80 % Barclays Capital Multiverse Index TR C\$

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Fonds (4) ■ Indice de référence (4) Selon l'écart type sur 3 ans

Répartition de l'actif du fonds

Composition



Élevée

Répartition géographique



Principaux titres

(au 30 juin 2015)	
Obligations canadiennes Mnv (CIBC)	24,57 %
Fonds à revenu stratégique GAM	20,05 %
Fds titres hypothécaires Mnv (MFC)	11,08 %
Titres à revenu fixe Plus Manv (AB)	10,53 %
Fds ind oblig can gestion com GAM	8,35 %
Obligations univers can Mnv (CIBC)	5,52 %
Indiciel act. amér. GAM	2,46 %
Actions canadiennes valeur grande capitalisation Mnv (GAM)	1,98 %
Placement international Mnv (Mawer)	1,73 %
MLI Canadian Equity Fund	1,73 %

Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de nacements

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Fonds de répartition de l'actif Sécuritaire Manuvie

Objectif du fonds Le fonds est géré de facon à procurer un revenu élevé ainsi qu'à préserver et faire croître le capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque à long terme. Généralement, 80 % de l'actif du fonds sont investis dans des fonds de titres à revenu fixe et 20 % dans des fonds d'actions; ces pourcentages peuvent varier de 10 %.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

Date de création janvier 1999

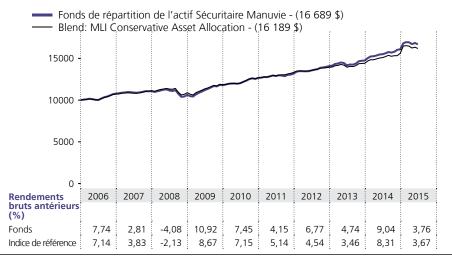
Actif total 607,9 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP + 0,0085 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	création (%)
Fonds	7,69	8,55	7,18	6,76	5,82
Indice de référence	7,30	7,75	6,06	6,09	-

Rendement escompté

À long terme, le rendement du fonds devrait être supérieur à celui d'un indice de référence composé comme suit :

- 60,0 % indice obligataire universel FTSE TMX Canada
- 20,0 % Barclays Multiverse
- 10,0 % indice de rendement global S&P/TSX
- 5,4 % indice de rendement global MSCI EAEO (\$ CA)
- 4,6 % indice de rendement global S&P 500 (\$ CA)

Depuis 1er mai 2010, l'actif détenu dans ce fonds représente exclusivement l'actif lié à Solutions Retraite collectives (SRC). Les données sur le rendement qui portent sur des périodes ultérieures au 1er mai 2010 concerneront uniquement le fonds lié à SRC. Les données qui portent sur des périodes débutant avant le 1er mai continueront de s'appliquer au fonds combiné.

Fonds (4)

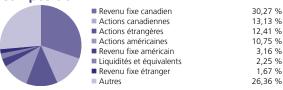
RÉPARTITION DE L'ACTIF Code 2002

Fonds de répartition de l'actif Modéré Manuvie

■ Indice de référence (4) Selon l'écart type sur 3 ans

Répartition de l'actif du fonds

Composition



Répartition géographique



Principaux titres (au 30 juin 2015)

Fonds à revenu stratégique GAM 18,15 % Obligations canadiennes Mnv (CIBC) 16,84 % Fds titres hypothécaires Mnv (MFC) 8,31 % Titres à revenu fixe Plus Manv (AB) 7,29 % Fds ind oblig can gestion com GAM 5,58 % Indiciel act. amér. GAM 4,98 % Obligations univers can Mnv (CIBC) 4,28 % Actions canadiennes valeur grande capitalisation 3,96 % Mnv (GAM) Placement international Mnv (Mawer) 3,73 % Fonds actions internationales Mnv (Templeton) 3,69 %

Processus de placement principal Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

	10 + ans	5-10 ans	0-5 ans
AAA et AA			
A et BBB			
au dessous BBE			

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Objectif du fonds Le fonds vise un équilibre entre le revenu actuel et la croissance du capital, tout en privilégiant la préservation du revenu et du capital. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque à long terme. Généralement, 60 % de l'actif du fonds sont investis dans des fonds de titres à revenu fixe et 40 % dans des fonds d'actions; ces pourcentages peuvent varier de 10 %.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

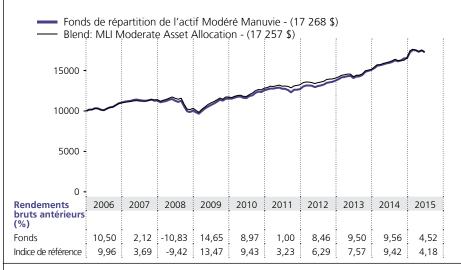
Date de création janvier 1999

Actif total 617,3 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014) FGP + 0,0123 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	8,34	10,77	9,72	8,30	6,21
Indice de référence	7,44	10,09	8,51	7,91	-

Rendement escompté

À long terme, le rendement du fonds devrait être supérieur à celui d'un indice de référence composé comme suit :

- 42,0 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 20,0 % Rendement global S&P/TSX
- 18,0 % Barclays Multiverse
- 10,8 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 9,2 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)

Depuis 1er mai 2010, l'actif détenu dans ce fonds représente exclusivement l'actif lié à Solutions Retraite collectives (SRC). Les données sur le rendement qui portent sur des périodes ultérieures au 1er mai 2010 concerneront uniquement le fonds lié à SRC. Les données qui portent sur des périodes débutant avant le 1er mai continueront de s'appliquer au fonds combiné.

RÉPARTITION DE L'ACTIF

Faible ■ Fonds (4) ■ Indice de référence (5) Selon l'écart type sur 3 ans

Fonds de répartition de l'actif Équilibré Manuvie

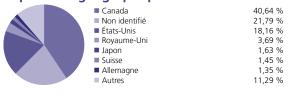
Répartition de l'actif du fonds

Composition



Élevée

Répartition géographique



Principaux titres (au 30 juin 2015)

Fonds à revenu stratégique GAM

Obligations canadiennes Mnv (CIBC)

Indiciel act. amér. GAM

Actions canadiennes valeur grande capitalisation
Mnv (GAM)

Placement international Mnv (Mawer)

Fonds actions internationales Mnv (Templeton)

16,14 %
10,06 %
7,49 %
5,92 %

4,99 %

4,82 %

4.73 %

4.49 %

MLI Canadian Equity Fund Fds titres hypothécaires Mnv (MFC) Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation Manuvie (T. Rowe)

Actions américaines Mnv (Wellington)

Processus de placement principal Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

The underlying fund operating expenses for the Manulife Balanced Asset Allocatio Fund include fund administration expenses, operational expenses and the management fees for the exchange-traded funds which the underlying funds invest in. (fr)

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Objectif du fonds La composante << actions canadiennes << de ce fonds est gérée par Gestion Altamira Ltée. La composante << actions étrangères << est gérée par Gestion des placements mondiaux MFC (Europe).

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

Date de création janvier 1999

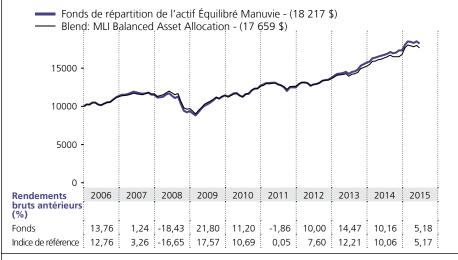
Actif total 3 131,9 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP + 0,0143 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)	
Fonds	8,79	13,05	12,29	10,14	6,88	
Indice de référence	8,09	12,51	11,09	9,39	-	

Rendement escompté

À long terme, le rendement du fonds devrait être supérieur à celui d'un indice de référence composé comme suit :

- 30,0 % Rendement global S&P/TSX
- 24,0 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 16,0 % Barclays Multiverse
- 16,2 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 13.8 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)

Depuis 1er mai 2010, l'actif détenu dans ce fonds représente exclusivement l'actif lié à Solutions Retraite collectives (SRC). Les données sur le rendement qui portent sur des périodes ultérieures au 1er mai 2010 concerneront uniquement le fonds lié à SRC. Les données qui portent sur des périodes débutant avant le 1er mai continueront de s'appliquer au fonds combiné.

■ Fonds (5) Indice de référence (5) Selon l'écart type sur 3 ans

RÉPARTITION DE L'ACTIF

Code 2004

Fonds de répartition de l'actif Croissance Manuvie

Répartition de l'actif du fonds

Composition



Répartition géographique



Principaux titres

(au 30 iuin 2015)

(aa 50 jani 2015)	
Fonds à revenu stratégique GAM	10,16 %
Indiciel act. amér. GAM	9,76 %
Actions canadiennes valeur grande capitalisation Mnv (GAM)	7,93 %
Placement international Mnv (Mawer)	7,76 %
Fonds actions internationales Mnv (Templeton)	7,68 %
MLI Canadian Equity Fund	6,51 %
Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation Manuvie (T. Rowe)	6,50 %
Actions américaines Mnv (Wellington)	6,25 %
Fd d'actions canadiennes Franklin Bissett Manuvie	5,80 %
Fonds d'action can de base Q Mnv (CC&L)	5,79 %

Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-10 ans	10 + ans	_
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiduci de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Objectif du fonds Le fonds est géré de façon à obtenir une croissance à long terme du capital et à prendre en considération dans une certaine proportion le revenu actuel. Diversifié selon la catégorie d'actif et le style de gestion, ce fonds cible des rendements supérieurs rajustés en fonction du risque à long terme. Généralement, 80 % de l'actif du fonds sont investis dans des fonds d'actions et 20 % dans des fonds de titres à revenu fixe; ces pourcentages peuvent varier de 10 %.

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

Date de création janvier 1999

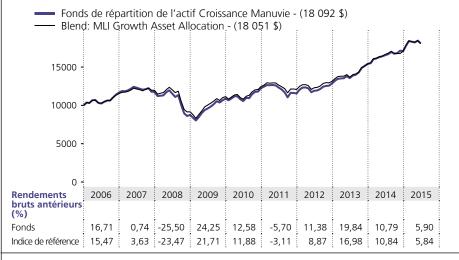
Actif total 1 419,2 millions \$

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP + 0,0137 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	9,28	15,50	14,96	11,37	7,31
Indice de référence	8,38	14,86	13,64	10,81	-

Rendement escompté

À long terme, le rendement du fonds devrait être supérieur à celui d'un indice de référence composé comme suit :

- 40,0 % Rendement global S&P/TSX
- 21,6 % MSCI EAEO (\$ CA)
- 18,4 % Rendement global composé S&P 500 (\$ CA)
- 10,0 % Rend. global obligataire universel FTSE TMX
- 10,0 % Barclays Multiverse

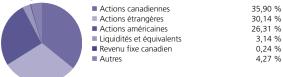
Depuis 1er mai 2010, l'actif détenu dans ce fonds représente exclusivement l'actif lié à Solutions Retraite collectives (SRC). Les données sur le rendement qui portent sur des périodes ultérieures au 1er mai 2010 concerneront uniquement le fonds lié à SRC. Les données qui portent sur des périodes débutant avant le 1er mai continueront de s'appliquer au fonds combiné.

Fonds de répartition de l'actif Audacieux Manuvie

Répartition de l'actif du fonds

Composition

Selon l'écart type sur 3 ans



Répartition géographique



Principaux titres

(au 30 juin 2015)	
Indiciel act. amér. GAM	12,34 %
Actions canadiennes valeur grande capitalisation Mnv (GAM)	9,95 %
Placement international Mnv (Mawer)	9,54 %
Fonds actions internationales Mnv (Templeton)	9,44 %
MLI Canadian Equity Fund	8,29 %
Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation Manuvie (T. Rowe)	8,03 %
Actions américaines Mnv (Wellington)	7,53 %
Fd d'actions canadiennes Franklin Bissett Manuvie	7,18 %
Fonds d'action can de base Q Mnv (CC&L)	7,17 %
Fonds indiciel d'actions EAEO GAM	5,96 %

Processus de placement principal

Multigestionnaire

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'ep as pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de nacements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Objectif du fonds Le Fonds de répartition de l'actif Audacieux a pour objectif de procurer la croissance du capital à long terme. Le portefeuille du Fonds est généralement entièrement composé

Gestionnaire L'Équipe des sol de port de Gestion d'actifs Mnv

Portefeuilliste(s) Divers (voir la section Répartition visée principaux titres)

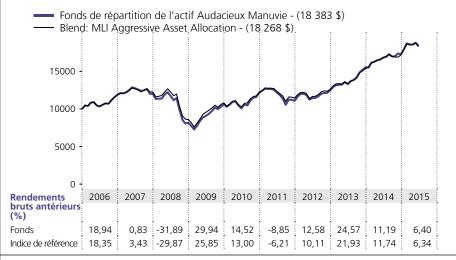
Date de création janvier 1999

Actif total 747,2 millions \$ Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP + 0,0142 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	9,36	17,53	17,16	12,79	7,87
Indice de référence	8,50	17,21	16,20	12,20	-

Rendement escompté

À long terme, le rendement du fonds devrait être supérieur à celui d'un indice de référence composé comme suit :

- 50,0 % indice de rendement global S&P/TSX
- 27,0 % indice de rendement global MSCI EAEO (\$ CA)
- 23,0 % indice de rendement global S&P 500 (\$ CA)

Depuis 1er mai 2010, l'actif détenu dans ce fonds représente exclusivement l'actif lié à Solutions Retraite collectives (SRC). Les données sur le rendement qui portent sur des périodes ultérieures au 1er mai 2010 concerneront uniquement le fonds lié à SRC. Les données qui portent sur des périodes débutant avant le 1er mai continueront de s'appliquer au fonds combiné.

Élevée

81,05 %

18,95 %

MARCHÉ MONÉTAIRE Code 3132

Fonds (0) Indice de référence (0)

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

Composition

Selon l'écart type sur 3 ans



Type de liaison



Principaux titres du fonds sous-jacent

(au 30 juin 2015)	
Canada 0.000% 19-Nov-2015	8,36 %
Canada, 0,00 %, 2015-12-17	6,38 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 1,04 %, 2015-09-11	5,34 %
Toronto-Dominion Bank 0.000% 13-May-2016	4,59 %
Canada, 0,00 %, 2015-09-24	3,87 %
Banque Royale du Canada, 1,07 %, 2015-09-18	3,86 %
Canada, 0,00 %, 2015-10-22	3,80 %
La Banque Toronto-Dominion, 0,94 %, 2016-04-	3,34 %
21	
Banque de Montréal, 3,49 %, 2016-06-10	3,26 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 0,00 %, 2015-12-04	3,09 %

FONDS SOUS-JACENT -> Fonds marché monétaire canadien Mnv (GAM)

Fonds du marché monétaire canadien Manuvie (GAM)

Objectif du fonds Le fonds est géré de manière à produire un revenu d'intérêt constant, tout en essayant de préserver le capital et en maintenant la liquidité du fonds. Le fonds investit principalement dans des titres du marché monétaire garantis par les gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux du Canada, ou par des sociétés et des banques à charte canadiennes.

Gestionnaire Gestion d'actifs Manuvie limitée

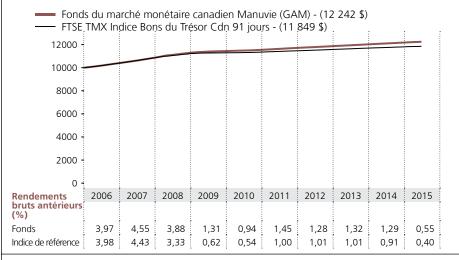
Portefeuilliste(s) Faisal Rahman Date de création janvier 1999

Actif total 777,5 millions \$

Date de création à Manuvie juin 2002 Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	1,19	1,25	1,27	1,29	2,32
Indice de référence	0,87	0,92	0,95	0,94	-

Rendement escompté

Le rendement du fonds devrait être supérieur à celui de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX.

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

Indice de référence (4)

Fonds indiciel d'obligations canadiennes Gestion d'actifs Manuvie

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

Composition

Selon l'écart type sur 3 ans

Fonds (4)



Type de liaison



Durée de l'emprunt



Principaux titres du fonds sous-jacent

(au 30 juin 2015)	
Canada, 1,50 %, 2017-09-01	2,07 %
Canada, 3,50 %, 2020-06-01	1,37 %
Canada, 3,25 %, 2021-06-01	1,36 %
Canada, 1,00 %, 2016-11-01	1,35 %
Canada, 4,00 %, 2041-06-01	1,29 %
Canada, 5,75 %, 2033-06-01	1,24 %
Can House No1, 1,95 %, 2019-06-15	1,22 %
Can House No1, 2,05 %, 2017-06-15	1,22 %
Can House No1, 1,85 %, 2016-12-15	1,15 %
Canada, 5,00 %, 2037-06-01	1,13 %

Durée et qualité de titre à revenu fixe

0-5 ans	5-	10 ans	10 + ar	15	
					AAA et AA
					A et BBB
					au dessous BBB

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

FONDS SOUS-JACENT -> Fonds en gest. commune indiciel d'obligations can.

Objectif du fonds Géré de façon passive, le fonds vise à procurer un rendement qui correspond le plus possible au rendement de l'indice obligataire universel DEX. Pour atteindre cet objectif, le fonds investit directement son actif dans des obligations. Il peut aussi investir dans des instruments dérivés pour reproduire la composition de l'indice.

Gestionnaire Gestion d'actifs Manuvie limitée

Portefeuilliste(s) Andrew Gretzinger, Hosen Marjaee, Terry Carr

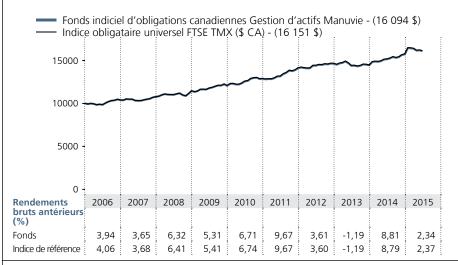
Date de création avril 1999 Date de création à Manuvie septembre 2001 Actif total 1 224,6 millions \$ Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

Durée 7,57

0,0165 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	6,21	5,78	3,77	5,06	5,72
Indice de référence	6.25	5.79	3.77	5.07	_

Rendement escompté

À long terme, le rendement du fonds devrait être comparable au rendement global de l'indice de rendement global obligataire universel FTSE TMX.

Selon l'écart type sur 3 ans

■ Fonds (4) ■ Indice de référence (4)

Fonds équilibré éthique MFS Manuvie

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

Composition



Répartition géographique



Principaux titres du fonds sous-jacent

(au 30 juin 2015)

Fonds resp. d'actions mondiales de recherche MFS 35,36 % Fonds responsables de titres à revenu fixe MFS 33,46 % Fonds responsables d'actions canadiennes MFS 27,09 % Banque Nationale du Canada, 0,00 %, 2015-07-

Processus de placement principal

Analyse fondamentale, approche ascendante

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Durée et qualité de titre à revenu fixe

U-5 ans	3-10 alls	10 + alis	
			AAA et AA
			A et BBB
			au dessous BBB

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de nlacements

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

FONDS SOUS-JACENT -> Fonds responsables équilibré MFS

Objectif du fonds Le fonds vise à offrir un rendement réel supérieur provenant à la fois du revenu et de la plus-value du capital, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe.

Gestionnaire MFS Investment Management Canada Ltd.

Portefeuilliste(s) MFS Invest Management - Management Team

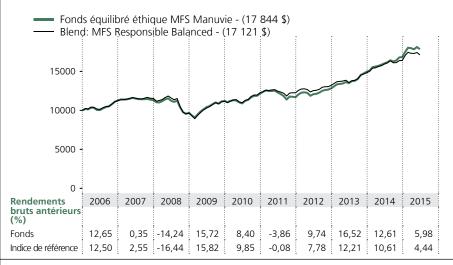
Date de création août 2000 Date de création à Manuvie janvier 2001

Actif total 63,7 millions \$ Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

0,0999 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	11,31	15,02	13,92	10,37	6,04
Indice de référence	7,48	12,31	10,96	9,31	-

Rendement escompté

Le rendement du fonds devrait être supérieur à l'indice de référence du Fonds sur des périodes mobiles de quatre ans. L'indice de référence en date du mars 2012 est le suivant:

- 30 % indice S&P / TSX composé plafonné
- 30 % indice de rendement global MSCI Monde (dividendes nets réinvestis, \$ CA)
- 35 % indice obligataire universel FTSE TMX
- 5 % indice des Bons du Trésor 91 jours FTSE TMX

Fonds d'actions canadiennes de valeur à grande capitalisation Manuvie (GAM)

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

Composition

Selon l'écart type sur 3 ans



Industrie du capital



Répartition géographique



Principaux titres du fonds sous-jacent (au 30 iuin 2015)

(ee je ·- /	
Rogers Communications Inc	5,26 %
Société financière IGM	4,85 %
Canadian Tire Corporation Ltd	4,26 %
Canadian National Railway	3,84 %
Imperial Oil Ltd	3,83 %
Metro Inc	2,97 %
Magna International Inc	2,92 %
Banque de Nouvelle-Écosse	2,66 %
Empire Company Ltd	2,61 %
La Banque Toronto-Dominion	2,53 %

Processus de placement principal

Analyse fondamentale, approche ascendante

Style de gestion et capitalisation

Vale	ır	De base/Mixte	Croissance	_
				Forte
				Moyenne
				Faible
				Tous les types
] ,,

Remarque: Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance Le dats de l'étidement n'e set qu' a l'instré l'incidence du laux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de nacements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

FONDS SOUS-JACENT -> Actions canadiennes valeur grande capitalisation Mnv (GAM)

Objectif du fonds Le fonds est géré de façon à obtenir une croissance du capital à long terme. Son actif est principalement investi dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation, y compris des fiducies de revenu et des instruments convertibles.

Gestionnaire Gestion d'actifs Manuvie limitée

Portefeuilliste(s) Alan Wicks, Conrad Dabiet, Jonathan Popper

Date de création janvier 1999

Date de création à Manuvie juin 1997

Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP

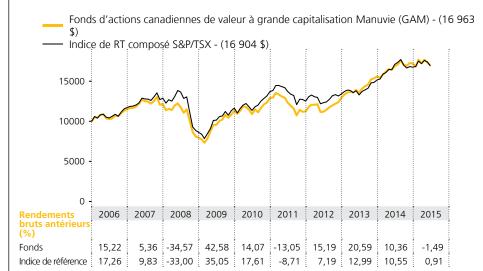
Rendement global passé

99,30 %

0,70 %

Actif total 713,1 millions \$

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)	
Fonds	0,62	11,92	14,85	9,27	6,44	
Indice de référence	-1,16	12,77	11,12	8,27	-	

Rendement escompté

À long terme, le rendement du fonds devrait être supérieur à celui de l'indice de rendement global composé S&P/TSX.

Volatimètre Élevée Faible Fonds (7) Indice de référence (8) Selon l'écart type sur 3 ans

Fonds d'actions canadiennes PH&N Manuvie

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

Composition



Industrie du capital



Répartition géographique



Principaux titres du fonds sous-jacent (au 30 iuin 2015)

Fonds petite flotteur PH&N série O	12,95 %
La Banque Toronto-Dominion	6,88 %
Banque Royale du Canada	6,81 %
Banque de Nouvelle-Écosse	5,41 %
Valeant Pharmaceuticals International Inc	5,26 %
Financière Manuvie	4,04 %
Enbridge Inc	3,59 %
Canadian National Railway	3,28 %
Brookfield Asset Management Inc	2,99 %
Cenovus Energy Inc	2,67 %

Processus de placement principal

Analyse fondamentale, approche ascendante

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Remarque: Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance Le dax de l'etidement n'e ser qu'a illistre i incidence du dax de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de nacements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

FONDS SOUS-JACENT -> Fonds actions canadiennes PH&N série O

Objectif du fonds Le Fond d'actions canadiennes PH&N vise à procurer une croissance du capital à long terme importante en investissant dans un portefeuille d'actions ordinaires de sociétés canadiennes.

Gestionnaire RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Portefeuilliste(s) Andrew Sweeney, Doug Stadelman

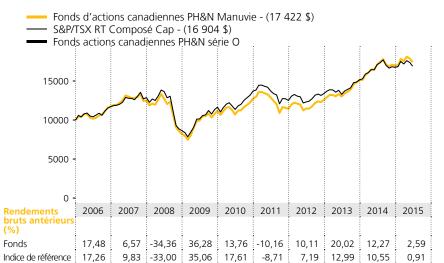
Date de création octobre 2002 Actif total 1 177,4 millions \$

Date de création à Manuvie décembre 2005 Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

0,02 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements. Les rendements ombrées représentent les rendements du fonds sousjacent avant la période antérieure au lancement du fonds Manuvie.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	création (%)
Fonds	1,88	15,74	14,89	10,22	6,02
Indice de référence	-1,16	12,77	11,12	8,27	-

Rendement escompté

Le fonds devrait dégager un rendement supérieur de 1,50 % par année à celui de l'indice composé plafonné S&P/TSX, sur un cycle du marché, avant déduction des frais de gestion.

Fonds indiciel d'actions américaines Gestion d'actifs Manuvie

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

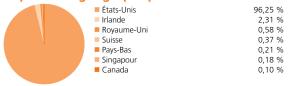
Composition



Industrie du capital



Répartition géographique



Principaux titres du fonds sous-jacent

(au 30 Juin 2015)	
Apple Inc	3,79 %
Microsoft Corp	1,88 %
Exxon Mobil Corp	1,83 %
Fed Home Loan Bk 0.000% 06-Aug-2015	1,81 %
Johnson & Johnson	1,42 %
General Electric Co	1,41 %
Wells Fargo & Co	1,38 %
Fed Home Loan Bk, 0,00 %, 2015-08-28	1,37 %
JPMorgan Chase & Co	1,32 %
Berkshire Hathaway Inc	1,30 %

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

FONDS SOUS-JACENT -> Fonds indiciel actions américainne gestion comm. GAM

Objectif du fonds Le fonds vise à reproduire le rendement global de l'indice S&P 500. Géré de façon passive, le fonds investit son actif dans des actions ordinaires et peut aussi investir dans des instruments dérivés, notamment les contrats à terme, afin de reproduire le rendement de l'indice S&P 500. Une part de l'actif du fonds peut également être investie dans des liquidités.

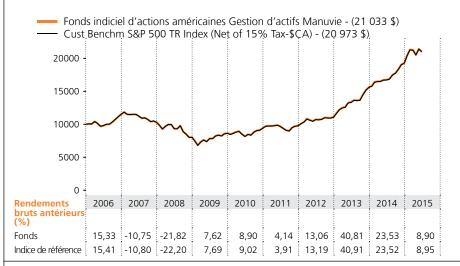
Gestionnaire Gestion d'actifs Manuvie limitée

Portefeuilliste(s) Carson Jen

Date de création janvier 1998 Actif total 1 034,5 millions \$ Date de création à Manuvie décembre 1997
Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)
0,0497 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	25,55	25,45	25,07	20,79	5,30
Indice de référence	25.49	25.49	25.12	20.80	-

Rendement escompté

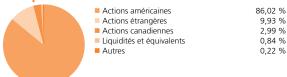
À long terme, le rendement du fonds devrait être supérieur à celui de l'indice S&P 500, après la retenue d'impôt de 15 % (\$ CA).

Faible Élevée Fonds (8) ■ Indice de référence (8) Selon l'écart type sur 3 ans

Fonds d'actions amér de base MFS Manuvie

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

Composition



Industrie du capital



Répartition géographique



Principaux titres du fonds sous-jacent (au 30 iuin 2015)

(dd 50 jani 2015)	
JPMorgan Chase & Co	3,26 %
Visa Inc	2,65 %
Danaher Corp	2,60 %
Walt Disney Co	2,06 %
Wells Fargo & Co	2,05 %
Goldman Sachs Group Inc	2,01 %
Johnson & Johnson	1,97 %
American Express Co	1,96 %
EMC Corp	1,95 %
United Technologies Corp	1,94 %

Processus de placement principal

Analyse fondamentale, approche ascendante

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

FONDS SOUS-JACENT -> Fonds d'actions américaines core MFS

Objectif du fonds Le fonds vise à Offrir à l'epargnant la plus-value du capital par l'intermédiaire d'un portefeuille d'entreprises américaines diversifié géré activement dont les valeurs sont achetées à prix raisonnable, car c'est la façon la plus efficace de générer une superformance durable sur une base ajustée au risque.

Gestionnaire MFS Investment Management Canada Ltd.

Portefeuilliste(s) T. Kevin Beatty. Ted Malonev

Date de création mars 2012 Date

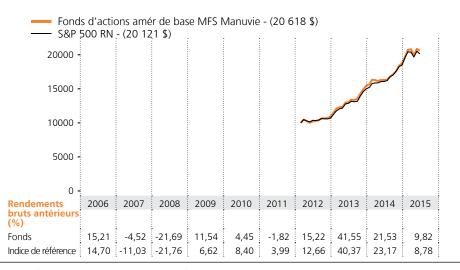
Date de création à Manuvie octobre 2003 Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

0,0175 %

Rendement global passé

Actif total 673,4 millions \$

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	26,52	25,78	26,46	19,68	7,85
Indice de référence	25,14	25,08	24,71	20,41	-

Rendement escompté

Le fonds vise à devancer l'indice S&P 500 (dividendes nets réinvestis) sur un cycle complet de marché, généralement défini entre trois à cinq ans.

■ Fonds (10) ■ Indice de référence (9) Selon l'écart type sur 3 ans

Fonds d'actions internationales Manuvie (Templeton)

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

Composition



Industrie du capital



Répartition géographique



Principaux titres du fonds sous-jacent

Samsung Electronics Co Ltd	1,99 %
ING Groep NV RD	1,86 %
Roche Holding AG	1,75 %
Merck KGaA	1,74 %
Teva Pharmaceutical Industries Ltd RD	1,70 %
UniCredit SpA	1,68 %
Telenor ASA	1,63 %
China Telecom Corp Ltd	1,59 %
DBS Group Holdings Ltd	1,59 %

1,58 %

Processus de placement principal

BNP Paribas SA

Analyse fondamentale, approche ascendante

Style de gestion et capitalisation

	Valeur	De base/Mixte	Croissance	_
				Forte
				Moyenne
Ì				Faible
				Tous les types

FONDS SOUS-JACENT -> Fonds actions internationales Mnv (Templeton)

Objectif du fonds Le fonds vise à accroître le capital à long terme en investissant principalement dans des titres de sociétés situées hors du Canada et des États-Unis.

Gestionnaire Placements Franklin Templeton

Portefeuilliste(s) Maarten Bloeman

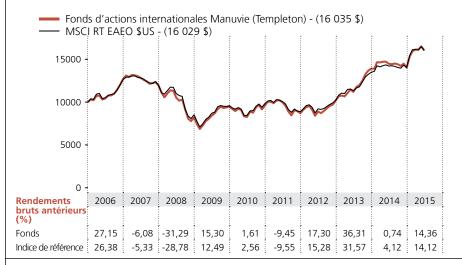
Date de création janvier 1999 Actif total 849,5 millions \$

Date de création à Manuvie septembre 2001 Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	création (%)
Fonds	10,77	19,72	21,70	14,15	5,54
Indice de référence	12,74	18,85	20,31	13,63	-

Rendement escompté

Le fonds devrait dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de rendement global MSCI EAEO (\$ CA).

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

áible Élevée

Fonds indiciel d'actions internationales BlackRock Manuvie

Fonds (9) Indice de référence (9) Selon l'écart type sur 3 ans

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

Composition



Industrie du capital



Répartition géographique



Principaux titres du fonds sous-jacent (au 30 juin 2015)

Nestle SA 1,78 % Novartis AG 1,73 % Roche Holding AG 1,51 % Toyota Motor Corp 1,41 % **HSBC** Holdings PLC 1,32 % **BP PLC** 0,92 % Sanofi SA 0,89 % Bayer AG 0,89 % Royal Dutch Shell PLC 0,83 %

0,82 %

Commonwealth Bank of Australia Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de nacements

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

FONDS SOUS-JACENT -> Fonds indiciel d'actions MSCI EAEO BlackRock

Objectif du fonds Le fonds a pour objectif de dégager des rendements similaires à ceux de l'indice MSCI EAEO. La stratégie utilisée par BlackRock consiste à détenir dans le portefeuille un actif semblable à celui de l'indice par les titres, les pondérations, les secteurs et les régions.

Gestionnaire BlackRock Asset Management Canada Limited

Portefeuilliste(s) Creighton Jue, Ed Corallo, Joselle Duncan, Tim Wong

Date de création mars 1999

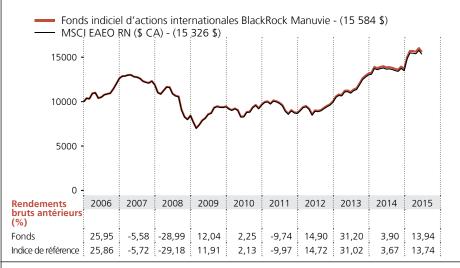
Actif total 3 445,8 millions \$

Date de création à Manuvie octobre 2003
Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

0,0091 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	12,49	18,58	20,01	13,33	6,31
Indice de référence	12.26	18.35	19.80	13.12	_

Rendement escompté

À long terme, l'objectif du fonds est de reproduire le rendement (annualisé) et le profil de risque de l'indice MSCI EAEO (rendement global, après la retenue d'impôt de 15 %) dans le 0,50% avec une moyenne mobile plafonnée sur 4 ans.

Faible Élevée

ACTIONS MONDIALES

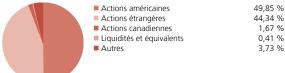
Code 8181

Fonds Trimark Manuvie

■ Fonds (7) ■ Indice de référence (7) Selon l'écart type sur 3 ans

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent

Composition



Industrie du capital



Répartition géographique



Principaux titres du fonds sous-jacent

(au 30 juin 2015)	
Walt Disney Co	5,72 %
Becton Dickinson and Co	4,47 %
Express Scripts Holding Co	3,88 %
Fosun International Ltd	3,73 %
Henkel AG & Co KGaA	3,73 %
Canadian Dollar Cash Management Fund (Invesco)	3,67 %
United Technologies Corp	3,31 %
Wells Fargo & Co	3,26 %
British American Tobacco PLC	3,16 %
Nestle SA	3,10 %

Processus de placement principal

Analyse fondamentale, approche ascendante

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	
			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Thomson Reuters

FONDS SOUS-JACENT -> Fonds Trimark

Objectif du fonds Le fonds vise à obtenir une forte croissance du capital et un degré élevé de fiabilité à long terme. Le fonds investit principalement dans des titres de sociétés situées partout dans le monde.

Gestionnaire Invesco Advisers Inc

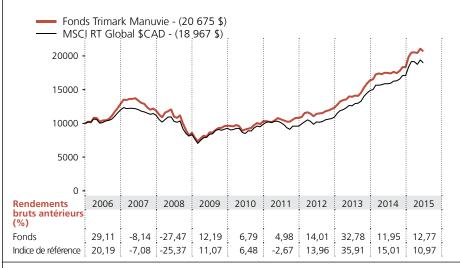
Portefeuilliste(s) Jeff Feng, Michael Hatcher, Matt Peden

Date de création septembre 1981 Actif total 3 837,1 millions \$ Date de création à Manuvie septembre 1997
Frais d'exploitation du fonds sous-jacent (2014)

FGP

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.



Rendement composé annuel (au 30 juin 2015)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section rendement escompté ci-dessous.

	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	Depuis sa création (%)
Fonds	18,31	21,77	21,93	17,86	8,01
Indice de référence	19,52	22,68	22,93	17,44	-

Rendement escompté

À long terme, le rendement du fonds devrait être le meilleur de sa catégorie et être supérieur à celui de l'indice MSCI Monde (\$ CA).

Vos notes :		
-		
-		

Des questions?

Coordonnées de Manuvie

- Téléphonez-nous : 1 888 388-3288
- Les représentants du Service à la clientèle sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE).
- Des spécialistes en formation financière peuvent être joints du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (HE).
- @ Faites-nous parvenir un courriel : gromail@manuvie.com
- Consultez notre site Web: www.manuvie.ca/PRO

